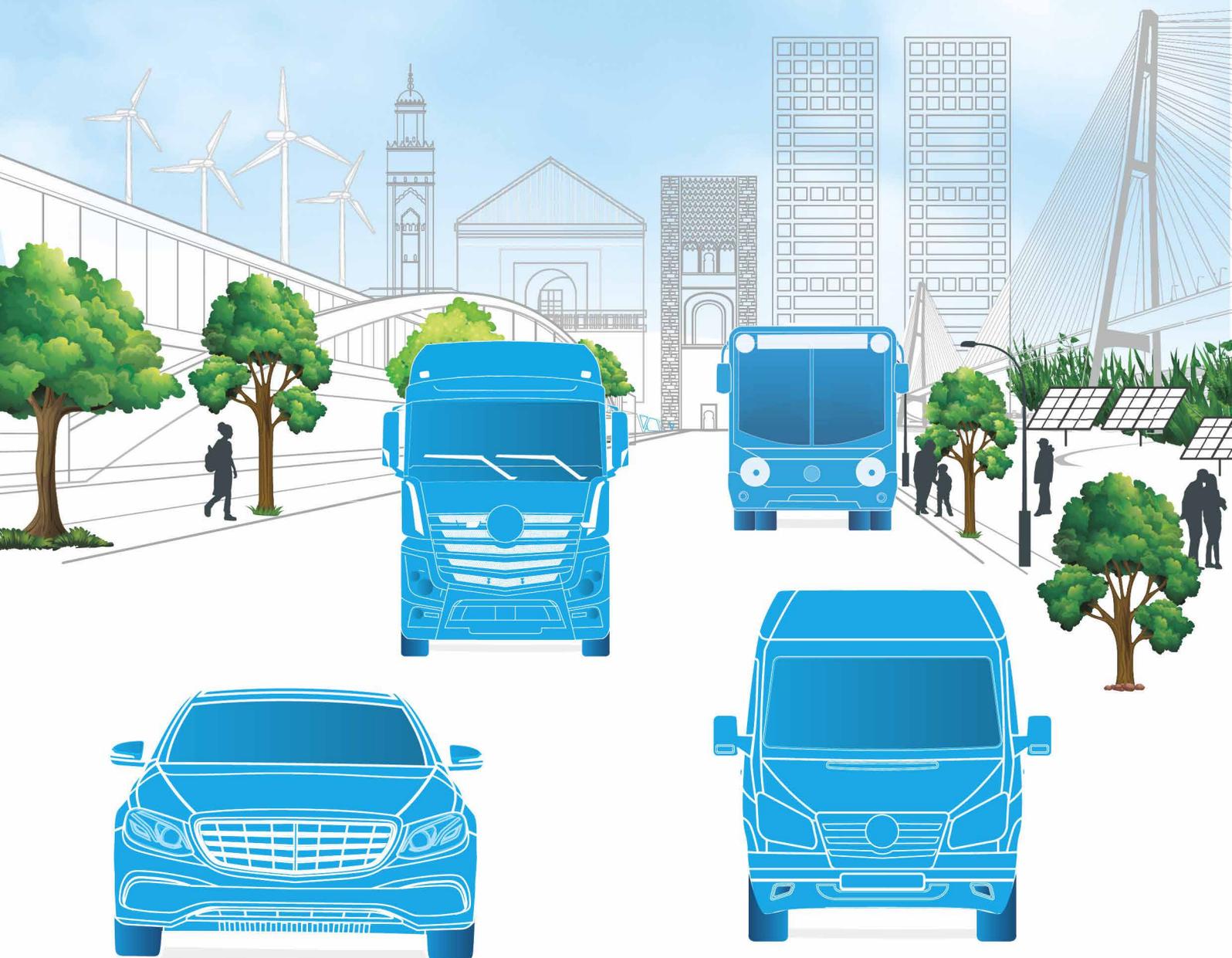
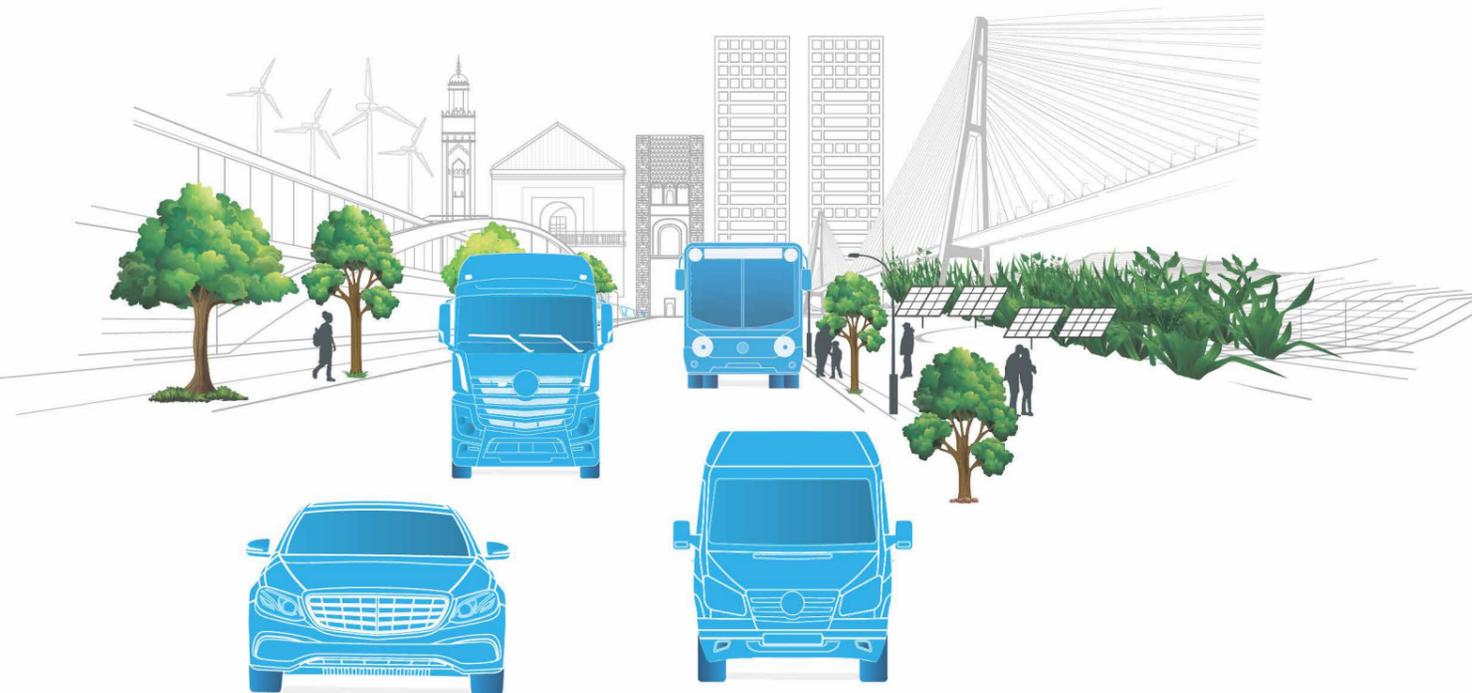


# Auto Nejma



RAPPORT  
**FINANCIER**  
**ANNUEL**  
**2022**



# SOMMAIRE

## PRÉSENTATION D'AUTO NEJMA

- ▶ Mot du président 06
- ▶ Auto Nejma en bref 08

## RAPPORT DE GESTION 14

- ▶ Activité 18
- ▶ Situation financière 20
- ▶ Capital social et conseil d'administration 24
- ▶ Proposition d'affectation du résultat 26
- ▶ Perspectives d'avenir 26
- ▶ Texte des résolutions proposées à l'AGO du 7 avril 2023 28

## RAPPORT ESG 32

- ▶ Gouvernance du groupe 36
- ▶ Présentation de la démarche RSE 40
- ▶ Responsabilités : Auto Nejma s'engage 46
- ▶ Index GRI 74

## COMPTES ET RAPPORTS ANNUELS 78

- ▶ Comptes sociaux 80
- ▶ Rapport Général CAC 104
- ▶ Rapport spécial des CAC sur les conventions réglementées 108
- ▶ Liste des communiqués de presse publiés au cours de l'exercice 109
- ▶ État des honoraires CAC 110

# PRÉSENTATION D'AUTO NEJMA





Nous œuvrons au cœur de l'automobile depuis 60 ans déjà et nous cultivons la passion de la qualité et de la rigueur au service de nos clients et de la marque Mercedes Benz. Plus de 400 personnes hautement qualifiées travaillent chaque jour à optimiser votre achat, vous accueillir et vous guider, vous conseiller et entretenir votre véhicule suivant les normes les plus exigeantes et dans les délais les plus courts possibles. Le cœur de la mission de chacun étant d'offrir à nos hôtes une expérience mémorable.

**M. ABDELLATIF HAKAM**  
Président Directeur Général



Auto Nejma Maroc, avec à son actif 60 ans d'expérience, est un leader marocain de l'importation et commercialisation des véhicules particuliers et utilitaires, pièces de rechange et accessoires automobiles. La société est le représentant de la marque Mercedes-Benz au Maroc.



## AUTO NEJMA EN BREF

La société est présente dans plusieurs régions au Maroc, à travers un large réseau composé de ses 5 succursales, 2 concessionnaires 4 garages agréés et 18 revendeurs de pièces.

Via ce réseau la société commercialise les voitures particulières et les véhicules utilitaires légers et lourds (camions, bus) et répond aux besoins de ses clients en pièces de rechange et Services Après-Vente.

Pour mener à bien sa mission, Auto Nejma réaffirme son engagement collectif en fédérant ses 470 collaborateurs autour de ses valeurs :



## CHIFFRES CLÉS



**1 963**

DATE DE CRÉATION



**13**

VILLES DE PRÉSENCE



**472**

COLLABORATEURS



**2 101** MDHS

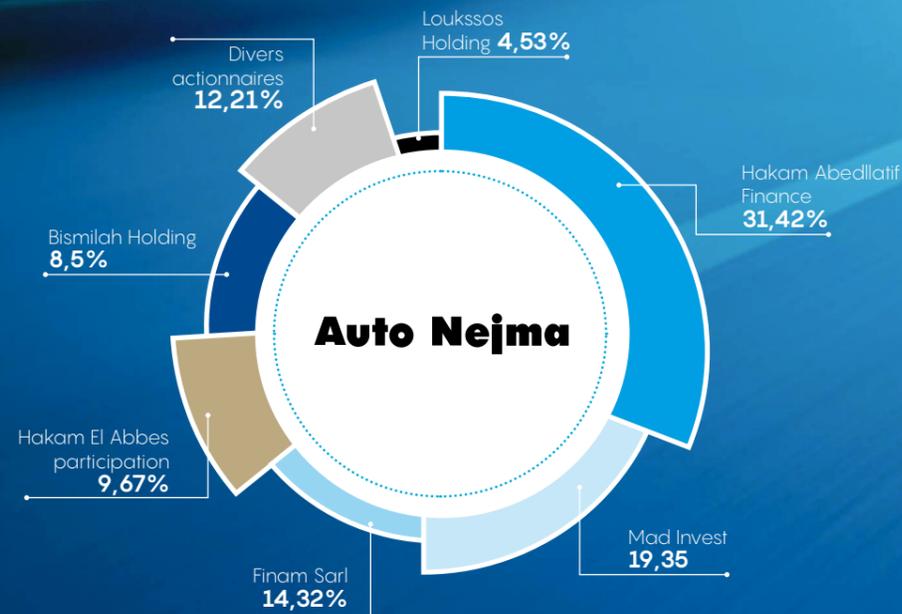
DE CHIFFRE D'AFFAIRES



**3 027**

VÉHICULES VENDUS

## ACTIONNARIAT



# PRÉSENCE GÉOGRAPHIQUE

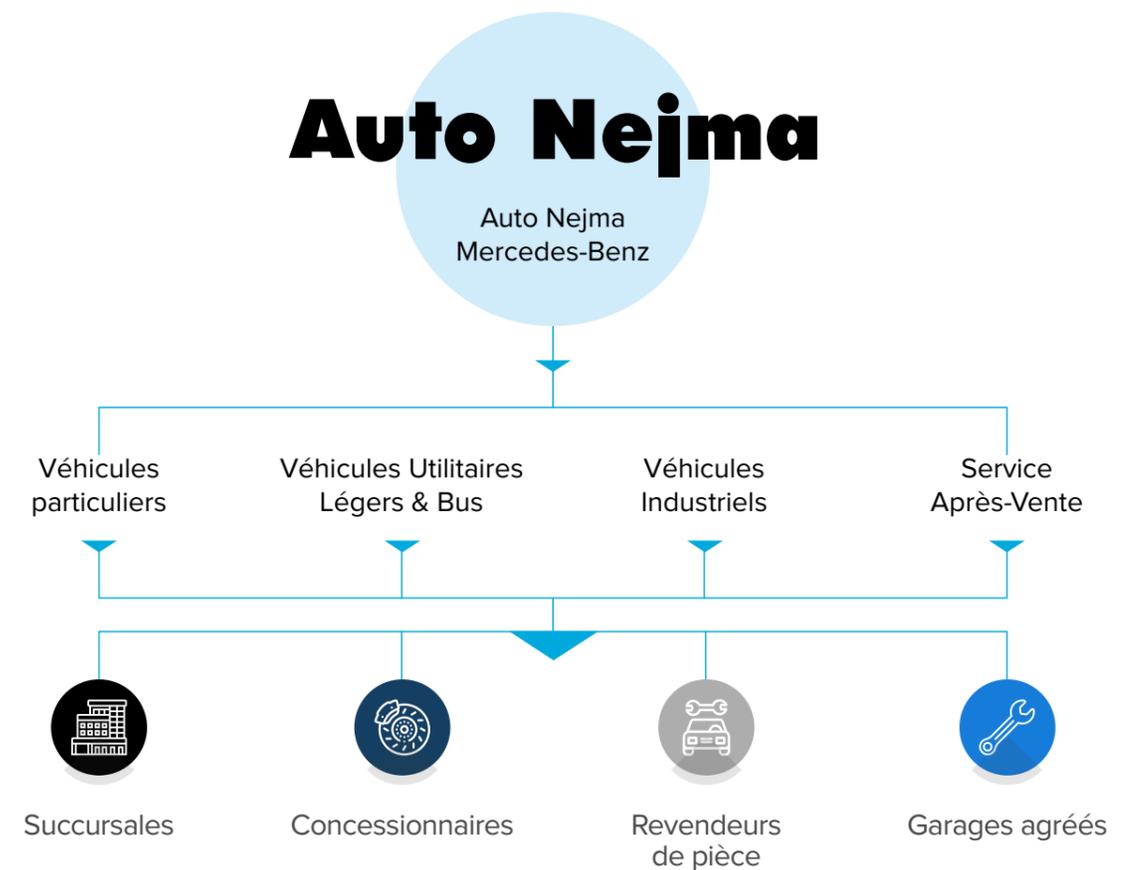


Le réseau d'Auto Nejma est composé de succursales, concessionnaires, garages agréés et revendeurs de pièces présents dans plusieurs régions du Royaume :

- Casablanca
- Rabat
- Marrakech
- Agadir
- Oujda
- Tanger
- Berrechid
- Tétouan
- Nador
- Taza
- Meknès
- Fès
- Kenitra



Auto Nejma est organisée en quatre pôles en fonction des types de véhicules commercialisés. Chaque pôle bénéficie d'un réseau de succursales, concessionnaires, garages agréés et revendeurs de pièces :



Auto Nejma est le représentant général de la marque Allemande Mercedes-Benz et Daimler Trucks connue par ses véhicules robustes et fiables.



# RAPPORT DE GESTION



## INTRODUCTION

**Auto Nejma Maroc** œuvre au cœur de l'automobile depuis 60 ans déjà et cultive la passion de la qualité et de la rigueur au service de ses clients et de sa marque Mercedes-Benz.

Cotée à la bourse de Casablanca, l'entreprise est l'un des plus importants distributeurs automobiles du Royaume, qui intervient de la voiture particulière, à l'utilitaire léger jusqu'au poids lourd, en étant sur toutes les routes et au service de tous les besoins. Le réseau national est composé de succursales, de concessionnaires et de garages agréés rigoureusement formés à la culture de l'exigence.

Plus de 500 personnes hautement qualifiées travaillent chaque jour à optimiser l'achat du client, accueillir et guider, conseiller et entretenir les véhicules Mercedes-Benz suivant les normes les plus exigeantes et dans les délais les plus courts

possibles. Le cœur de la mission de chacun étant d'offrir le meilleur de lui-même au service de son client.

C'est ainsi qu'au-delà du savoir-faire et des compétences que l'entreprise déploie, elle intègre en priorité une culture de l'engagement et du service.

Depuis l'avènement du COVID et la crise en Ukraine, le secteur de l'automobile a connu des difficultés en raison de la pénurie des composants électroniques et par conséquent des arrêts de production continus. À cette conjoncture s'ajoute d'une part une baisse de la demande liée au surenchérissement des coûts de transport, ainsi que des reports de marché public.

Dans ce contexte, le chiffre d'affaires a régressé de 9% passant de 2 318,7 millions de dirhams au 31 décembre 2021 à 2 101 millions de dirhams au 31

décembre 2022. Le résultat net au 31 décembre 2022 s'est, quant à lui, établi à 187,2 millions de dirhams contre 145,6 millions de dirhams en 2021, en augmentation de 28%.

Le rapport qui suit, reprend et présente les principaux éléments d'appréciation et d'analyse de la situation comptable arrêtée au 31 décembre 2022, à savoir :

- ▶ L'évolution des différents segments du marché des VP, VUL-BUS ;
- ▶ L'analyse de l'évolution de chaque centre de profit Chiffre d'affaires et volume ventes véhicules ;
- ▶ Revue analytique du bilan 2022 ;
- ▶ Divers ;

- ▶ Perspectives ;
- ▶ Bilan & Compte de produits et charges ;
- ▶ Projet de résolution.

**Abdeltif Hakam**  
Président du Conseil d'Administration

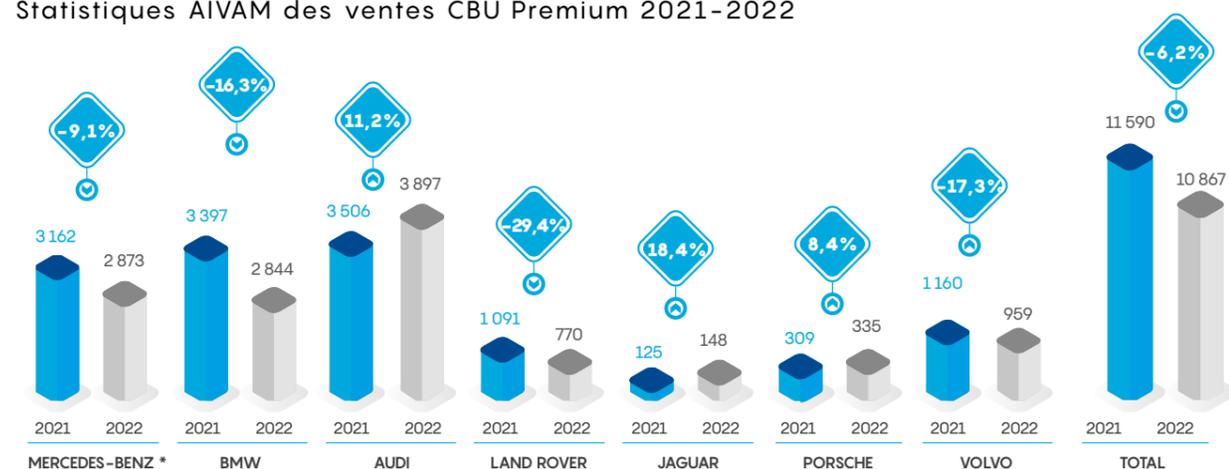
# ACTIVITÉ

## MARCHÉ AUTOMOBILE AU MAROC

### Le segment CBU des Voitures Particulières

Le nombre des véhicules vendus pour ce segment est passé de 130 907 unités en 2021 à 115 577 unités en 2022 toutes gammes confondues, enregistrant une baisse de 11,7%, contre une baisse de 7,25% du Premium.

Statistiques AIVAM des ventes CBU Premium 2021-2022



\* Chiffre AUTO NEJMA

### Le segment des VUL

Selon les statistiques de l'AIVAM, le nombre des véhicules vendus pour ce segment est passé de 21 237 unités en 2021 à 18 224 unités en 2022, enregistrant une baisse de 14,2%.

Les ventes de Mercedes ont diminué en 2022 de 26% à cause d'une part de la pénurie des véhicules Sprinter Fourgon 411 et Pro Court conséquence directe des difficultés d'approvisionnement chez les industries de semi-conducteurs et d'autre part, par la baisse de la demande nationale.

### Le segment Bus et Autocar

Les ventes des Bus/Autocars qui se font généralement au travers de marchés publics, ont connu la livraison en 2021 du reliquat du marché des 500 bus urbains de Casablanca, soit 231 véhicules, contre une livraison totale en 2022 du marché de 40 BHNS de Casa Transport. Ainsi, le chiffre d'affaires est passé de 498 Mdhs en 2021 à 250 Mdhs en 2022, soit une baisse de 50%.

### Le segment Tracteur et porteur

Pour ce segment, nous ne disposons pas de chiffres du GPLC pour pouvoir situer l'évolution de notre marque par rapport à l'évolution du marché.

Quant aux ventes de Mercedes, elles ont enregistré une hausse des volumes de 15% couplée à une augmentation du CA de 19% pour atteindre 178 Mdhs en 2022, contre 150 Mdhs réalisés en 2021, et ce grâce à l'acquisition de nouveaux clients.

## DIFFICULTÉS RENCONTRÉES

Le marché Automobile continue à être perturbé par la pénurie des véhicules, conséquence directe des difficultés d'approvisionnement chez les industries de semi-conducteurs et aux impacts de la crise en Ukraine et n'arrive toujours pas à revenir au niveau pré Covid. S'en est suivi une baisse de la demande liée au surenchérissement des coûts de transport. Cette situation a amené à une baisse de l'activité automobile d'Auto Nejma, mais sans impact sur la situation financière.



# SITUATION FINANCIÈRE

## COMPTES SOCIAUX AU 31 DÉCEMBRE 2022

Le bilan d'Auto Nejma Maroc présente à la fin de l'exercice 2022, un total général de 2 000 MDH contre 1 515 MDH en 2021, soit une hausse de 485 MDH par rapport à l'exercice précédent.

### Présentation et revue analytique du bilan au 31.12.2022

ACTIF EN MMAD	Notes	2022	QP	2021	QP	Var. MMAD	Var. %
Immobilisations	(a)	402	24%	420	28%	-18	-4%
Stocks	(b)	551	32%	386	25%	165	43%
Créances de l'actif circulant	(c)	427	25%	246	16%	181	42%
Titres et valeurs de placement	(d)	278	17%	428	28%	-150	-35%
Trésorerie - Actif		40	2%	35	2%	5	14%
<b>Total - Actif</b>		<b>1 698</b>		<b>1 515</b>		<b>183</b>	<b>12%</b>

a. Le poste des immobilisations est passé de 420 MDH à 402 MDH, soit une baisse de 18 MDH due principalement aux amortissements de l'année totalisant 28 MDH compensés par les acquisitions nettes de cession/retraits de l'année pour un montant total de 10 MDH, incluant principalement les agencements et aménagements pour 1,6 MDH, Matériel informatique 1,2 MDH, matériel de transport 1,5 MDH.

b. Les stocks ont connu une augmentation de 43%. Cette variation s'explique principalement par les arrivages reçus en fin d'année pour un montant total de 153 MDH.

c. Les créances de l'actif circulant ont connu une hausse de 181 MDH passant de 246 MDH en 2021 à 427 MDH en 2022, soit une variation de 42%.

d. Les Titres & valeurs de placement ont diminué de 35%. Cette baisse s'explique principalement par le rachat effectué en fin d'année auprès des organismes de placement, et ce, pour le paiement des fournisseurs étrangers échus en décembre 2022.

e. La trésorerie nette s'est améliorée de 5 MDH en 2022 par rapport à l'année précédente.

### Présentation et revue analytique du bilan au 31.12.2022

Passif en MMAD	Notes	2022	QP	2021	QP	Var. MMAD	Var. %
Capitaux propres	(e)	1 116	66%	1 017	67%	99	10%
Passif circulant	(f)	558	33%	479	32%	79	17%
Provisions Risques & Charges	(g)	24	1%	19	1%	5	26%
Trésorerie - Passif	(d)	0	0%	0	0%	0	0%
<b>Total - Passif</b>		<b>1 698</b>		<b>1 515</b>		<b>183</b>	<b>12%</b>

f. L'augmentation des capitaux propres de 99 MDH s'explique par l'intégration en report à nouveau de 57 MDH conformément à l'affectation du résultat de 2021 décidée en AGO du 6 avril 2022, et par l'augmentation du résultat net qui est passé de 145,6 MDH en 2021 à 187,2 MDH en 2022.

g. Le passif circulant qui représente 33% du total du passif a enregistré une augmentation de 79 MDH par rapport à l'exercice précédent.

h. Les provisions pour risques et charges ont connu une augmentation de 5 MDH suite à la détection de certains risques.

## Présentation et revue analytique du CPC au 31.12.2022

Le compte des produits et charges présente les évolutions suivantes :

Composition du résultat En MMAD	2022		2021	
	Charges	Produits	Charges	Produits
Produits et charges d'exploitation	1 836	2 123	2 110	2 335
<i>Dont C.A et Achats revendus.</i>	<i>1 576</i>	<i>2 101</i>	<i>1 856</i>	<i>2 319</i>
Produits et charges financiers	17	19	40	31
Produits et charges non courants	22	12	13	13
<b>Total</b>	<b>1 875</b>	<b>2 154</b>	<b>2 163</b>	<b>2 379</b>
Résultat d'exploitation		287		225
Résultat financier		2		-9
Résultat non courant		-10		0
Résultat avant impôt		279		216
Impôt sur le résultat		92		70

- ▶ Le résultat d'exploitation a connu une augmentation de 62 MDH qui s'explique principalement par une augmentation de la marge de 63,4 MDH résultant d'une part par les optimisations de coût opérées à travers les couvertures de changes, mais aussi à la hausse du ticket moyen.
- ▶ Le résultat financier a connu une amélioration de 128% passant d'une perte de 8,7 MDH en 2021 à un gain de 2,4 MDH en 2022, expliquée d'une part par une optimisation des placements et aux couvertures de changes.
- ▶ La baisse du résultat non courant de 10 MDH s'explique principalement par la contribution au Fonds de solidarité réglée en 2022 pour 11,3 MDH affecté par la hausse des taux de contribution couplée à une amélioration des résultats.

## DIVERS

Par ailleurs, lors de l'établissement des états de synthèses, nous n'avons pas rencontré de difficultés particulières et aucun événement n'est survenu entre la date de clôture et celle du rapport de gestion. De plus, la présentation des comptes annuels ainsi que les méthodes d'évaluation sont les mêmes que celles des exercices précédents.

## DÉCOMPOSITION DES DETTES FOURNISSEURS

Conformément à l'article 78.4 de la loi 32-10 et du décret d'application n° 2-12-170 du 30 juillet 2013 telle que modifiée et complétée par la loi 49-15, la décomposition des dettes fournisseurs par échéance se présente comme suit :

	(A) Montant des dettes fournisseurs à la clôture A=B+C+D+E+F	(B) Montant des dettes non échues	Montant des dettes échues			
			(C)	(D)	(E)	(F)
			Dettes échues de moins de 30 jours	Dettes échues entre 31 et 60 jours	Dettes échues entre 61 et 90 jours	Dettes échues de plus de 90 jours
2021	271,9	266,4	1,5	1,0	0,2	2,7
2022	298,4	294,7	2,6	0,1	0,4	0,6

Les dettes échues à plus de 90 jours correspondent principalement aux retenues de garantie relatives aux fournisseurs de constructions, qui ne sont payables qu'après levée des réserves. Pour les autres fournisseurs, une provision des intérêts de retard a été constituée pour un montant de 75 KDHS.

# CAPITAL SOCIAL ET CONSEIL D'ADMINISTRATION

## CAPITAL SOCIAL

La composition des principaux actionnaires et la répartition du capital social d'Auto Nejma n'a pas connu de modification par rapport à l'exercice précédent, soit 102 326 400 Dhs répartis en 1 023 264 actions détenues comme suit :

Actionnaires *	Nombre d'actions détenues	% du capital	% des droits de vote
HAKAM ABDELLATIF FINANCE	321 513	31,42%	100%
MAD INVEST	198 000	19,35%	100%
FINAM	146 490	14,32%	100%
HAKAM EL ABBES PARTICIPATIONS	98 976	9,67%	100%
BISMILAH HOLDING	86 986	8,50%	100%
LOUKSSOS HOLDING	46 795	4,57%	100%
ZAK FINANCES	91 093	8,9%	100%
DIVERS	33 411	3,3%	100%
<b>TOTAL NOMBRE D' ACTIONS</b>	<b>1 023 264</b>	<b>100%</b>	

\*AGO du 06/04/2022

## COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Conformément à l'article 17.2 des statuts de la Société, les membres du Conseil d'administration sont nommés par l'assemblée générale ordinaire des actionnaires pour une durée d'une année. Le Conseil d'administration se compose des membres suivants :

Noms et prénoms	Qualité	Nomination	Expiration
M. Abdellatif HAKAM	Président	AGO du 06/04/2022	AGO 2023
Mme Naoual HAKAM	Administrateur	AGO du 06/04/2022	AGO 2023
M. Hamza HAKAM	Administrateur	AGO du 06/04/2022	AGO 2023
M. Abbes HAKAM	Administrateur	AGO du 06/04/2022	AGO 2023
M. Abdelkrim HAKAM	Administrateur	AGO du 06/04/2022	AGO 2023
M. Mustapha FARIS	Administrateur Indépendant	AGO du 06/04/2022	02/02/2023
M. Azzeddine BENMOUSSA	Administrateur Indépendant	AGO du 06/04/2022	AGO 2023
Mme Janie Carmen Madeleine LETROT	Administrateur Indépendant	CA du 02/02/2023	AGO 2024

## LISTE DES MANDATS DES ADMINISTRATEURS

Noms & Prénoms	Fonction	Sociétés
Abdellatif HAKAM	Président	ETS HAKAM FRERES-SEDEC-HAKAM ABDELLATIF FINANCE-MAISON D'ENFANTS AKKARI
	Conseiller	Société Générale
Naoual HAKAM	Administrateur	ETS HAKAM FRERES-INVESTIMA
Hamza HAKAM	Administrateur	FORAMAG-FINAM
El Abbes HAKAM	Président	HEA TRADE & SERVICES- HEA PARTICIPATION
	Administrateur	GARE ROUTIÈRE DES VOYAGEURS DE RABAT-ROYAL AUTO- KADIMAR
Abdelkrim HAKAM	Administrateur	MAD INVEST -GARE ROUTIÈRE DES VOYAGEURS DE RABAT
Azzeddine BENMOUSSA	Administrateur	FONDATION DU FIFM-ASSOCIATION DU TROPHÉE H2 DE GOLF-FONDATION MED V POUR LA SOLIDARITE
Mme Janie Carmen Madeleine LETROT	Administrateur	BMCI-DIGIFI-DISWAY

## PROPOSITION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT

La proposition d'affectation du résultat 2022 se présente comme suit :

<b>Bénéfice net de l'exercice</b>	<b>187 153 799,62</b>
- Dotation à la réserve légale	-
+ Report à nouveau créditeur	807 476 867,04
= Bénéfice distribuable	994 630 666,66
Associés - Dividendes à distribuer	112 559 040,00
Report à nouveau créditeur	882 071 626,66

## PERSPECTIVES D'AVENIR

Après le succès de son Plan stratégique Elan 21 qui couvrait la période 2018-2021, Auto Nejma Maroc a lancé au dernier trimestre 2022, un nouveau plan stratégique visant à se diversifier autour du secteur automobile. Ainsi et à côté de la signature d'un contrat de distribution avec BYD le leader mondial des véhicules électriques en novembre 2022, Auto Nejma Maroc a conclu en janvier 2023 un contrat de distribution de solutions télématiques.

Tout en maintenant une vigilance particulière face au retard d'approvisionnement, l'activité d'Auto Nejma prévue en 2023 sera en croissance par rapport à celle de l'année 2022, grâce à la reprise économique au niveau national et particulièrement la reprise du secteur touristique.

Ainsi et en termes d'investissement, Auto Nejma prévoit la construction de nouveaux Showroom ou l'extension d'anciens showrooms pour les marques Mercedes-Benz et BYD dans plusieurs villes du Royaume. Aussi l'année 2023 connaîtra l'ouverture de son flagship store Mercedes-Benz à Casablanca.



# RÉSOLUTIONS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE 7 AVRIL 2023

## RÉSOLUTIONS RELEVANT DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

### PREMIÈRE RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale, approuve les modalités de convocation faites par le Conseil d'Administration et lui en donne décharge définitive.

### DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion et les explications du Conseil d'Administration, ainsi que la lecture des rapports des Commissaires aux Comptes, approuve expressément le rapport de gestion, de même qu'elle approuve intégralement les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022 tels qu'ils résultent du bilan arrêté à cette date et qui présentent un bénéfice net de 187.153.799,62 dirhams.

### TROISIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale donne au Conseil d'Administration quitus entier, définitif et sans réserve pour sa gestion au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

### QUATRIÈME RÉSOLUTION

L'assemblée donne quitus aux Commissaires aux Comptes de leur mandat pour l'exercice clos le 31 décembre 2022.

### CINQUIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée générale ordinaire décide d'affecter le bénéfice net qui s'élève à 187.153.799,62 dirhams de la façon suivante :

Bénéfice net	187 153 799,62 dhs
- Report antérieur	807 476 867,04 dhs
<b>Bénéfice distribuable</b>	<b>994 630 666,66 dhs</b>
- Dividendes	112 559 040,00 dhs
- Dividendes exceptionnels	15 348 960,00 dhs
<b>Solde à reporter à nouveau</b>	<b>882 071 626,66 dhs</b>

Le Conseil propose, par conséquent, de distribuer à chacune des 1 023 264 actions composant le capital social, un dividende exceptionnel de 15 Dirhams (quinze dirhams) par action, en sus d'un dividende ordinaire de 110 Dirhams (cent-dix dirhams) par action soit un total de 125 Dirhams (cent-vingt-cinq dirhams) par action avec mise en paiement pour le vendredi 28 avril 2023.

### SIXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée générale ordinaire, après avoir entendu lecture du rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions relevant de l'article 56 et suivants de la loi du 17-95, telle que modifiée et complétée, approuve lesdites conventions.

### SEPTIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée générale, rend hommage au défunt M. Mustapha FARIS pour sa contribution en tant qu'administrateur indépendant et ratifie la cooptation faite par le Conseil d'Administration du 2 février 2023, de Madame Janie Carmen Madeleine LETROT en qualité d'administrateur indépendant.

### HUITIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée générale, conformément à l'article 15 des statuts et l'article 41 bis de la loi n° 20-19 modifiant et complétant la loi n° 17-97 relative aux sociétés anonymes, constate que les mandats des administrateurs ci-dessous sont arrivés à terme, et approuve leurs renouvellements pour la durée statutaire d'une année :

- ▶ Monsieur Abdellatif HAKAM
- ▶ Madame Naoual HAKAM
- ▶ Monsieur Hamza HAKAM
- ▶ Monsieur El Abbès HAKAM
- ▶ Monsieur Abdelkrim HAKAM

En tant qu'Administrateurs indépendants :

- ▶ Mme Janie Carmen Madeleine LETROT ;
- ▶ Monsieur Azzeddine BENMOUSSA ;

Ces mandats prendront fin avec l'Assemblée générale ordinaire qui aura à statuer sur les comptes de l'exercice 2023.

### NEUVIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale fixe le montant des jetons de présence à allouer au membre du Conseil d'Administration au titre de l'exercice 2022 à 1 845 000 Dirhams.

Le Conseil d'Administration répartira cette somme entre ses membres, dans les proportions qu'il jugera convenables.

## RÉSOLUTIONS RELEVANT DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE

### DIXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale, statuant dans les conditions de quorum et de la majorité requises pour la tenue des réunions extraordinaires et après lecture du rapport du Conseil d'Administration, décide mettre en harmonie les statuts de la société avec les dispositions des lois 19-20 et 20-19 modifiant et complétant la loi 17-95 relative aux sociétés anonymes, par la modification et la refonte des anciens statuts.

### ONZIÈME RÉSOLUTION

Après lecture du texte des nouveaux statuts refondus, l'Assemblée Générale adopte, dans leur intégralité, les nouveaux statuts de la société qui seront annexés au procès-verbal.

### DOUZIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale, statuant dans les conditions de quorum et de la majorité requises pour la tenue des réunions extraordinaires et après lecture du rapport du Conseil d'Administration, décide, à compter de ce jour, l'extension de l'objet social de la société aux opérations suivantes :

- L'achat et la vente des véhicules d'occasions qu'ils soient des voitures, des véhicules automobiles légers et lourds, des camions et motocycles ;

En conséquence de ce qui précède, le nouvel article 3 des statuts est rédigé comme suit :

#### Article 3 : Objet

La société a pour objet, au Maroc et en tous pays :

Toutes opérations de commerce tant sur le marché intérieur qu'à l'importation et l'exportation ainsi que toutes opérations de commissions, de représentations, de courtage et de consignation relatives à toutes marchandises ainsi qu'à tous produits bruts ou manufacturés, plus particulièrement aux véhicules et leurs accessoires, au matériel et aux appareils de mécanique destinés à l'agriculture, à l'industrie et aux entreprises ainsi qu'aux appareils ménagers et aux appareils de radio et télévision.

L'achat et la vente des véhicules d'occasions qu'ils soient des voitures, des véhicules automobiles légers et lourds, des camions et motocycles.

La prise de participation directe ou indirecte dans toutes opérations ou entreprises par voie de création de sociétés, de participation à leur constitution ou à l'augmentation de capital de sociétés existantes, ou encore, par voie de commandite, d'achat de titres, droits sociaux ou autrement.

Plus généralement, toutes opérations financières, industrielles, commerciales, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement aux objets, précités ainsi qu'à tous autres objets similaires ou connexes.

### TREIZIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée donne tout pouvoir au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes pour effectuer les formalités prévues par la loi.

**Le Conseil d'Administration**

# RAPPORT ESG



### AVERTISSEMENT

Le présent rapport financier est établi conformément aux dispositions de la circulaire de l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux n° 03/19 du 20 février 2019, relative aux opérations et informations financières

### Reporting ESG

Les informations contenues dans le présent chapitre du Rapport Financier Annuel (RFA) regroupent les informations et indicateurs extra-financiers, en réponse aux exigences de la circulaire de l'AMMC n°03/19 du 20 février 2019 relative aux opérations et informations financières.



# GOVERNANCE DU GROUPE

## LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'Administration détermine les orientations stratégiques d'Auto Nejma et supervise leur déploiement.

Pour se faire assister, le Conseil d'Administration a créé des comités spécialisés qui l'appuient dans sa mission et l'aident à la prise de décision, en renforçant l'efficacité de la surveillance et du contrôle des activités.

Le fonctionnement du Conseil d'Administration et de ses comités est régi par des règles définies dans la charte dédiée.

Constitué de 7 membres élus par un mandat d'une année, le conseil d'Administration s'est réuni 4 fois en 2022.

Ces réunions permettent de contrôler, discuter et arrêter les comptes avant de les soumettre à l'approbation de l'Assemblée Générale dans le cadre du droit à l'information.

Membres	Titre	Exécutif / Non exécutif	Durée du mandat	Échéance du mandat	Taux de présence effective <sup>1</sup>
Abdellatif HAKAM	Président	Non exécutif	Annuel (*)	2022-2023	100%
Naoual HAKAM	Administrateur	Non exécutif	Annuel (*)	2022-2023	100%
Hamza HAKAM	Administrateur	Non exécutif	Annuel (*)	2022-2023	100%
Abdelkrim HAKAM	Administrateur	Non exécutif	Annuel (*)	2022-2023	100%
El Abbès HAKAM	Administrateur	Non exécutif	Annuel (*)	2022-2023	100%
Mustapha FARIS	Administrateur indépendant	Non exécutif	Annuel (*)	2022-2023	0%
Azzeddine BENMOUSSA	Administrateur indépendant	Non exécutif	Annuel (*)	2022-2023	100%
Adil BENNANI	Invité	Exécutif	Annuel (*)	2022-2023	75%
Youssef EL IRAKI	Invité	Exécutif	Annuel (*)	2022-2023	75%
Aziz RAOUDA	Invité	Exécutif	Annuel (*)	2022-2023	25%

(1) Au sein des 4 Conseils d'Administration & 1 Assemblée Générale Ordinaire  
 \* La durée des mandats des Membres du Conseil d'Administration est fixée à un (1) An (Article 15 des Statuts)

## LES COMITÉS SPÉCIALISÉS

Ces comités concourent, par leurs travaux et comptes rendus au Conseil, à la bonne information des Administrateurs et à la préparation de leurs décisions.

### Comité d'audit

Présidé par un administrateur indépendant, ce comité se réunit deux fois par an. Il a pour rôle entre autres de suivre le processus d'élaboration de l'information financière, de suivre l'efficacité des contrôles internes et du management des risques, d'assurer l'examen des procédures relatives à la détection de la fraude, de valider les comptes, de réaliser le suivi du contrôle légal des comptes sociaux par les Commissaires aux Comptes, de préparer les travaux du Conseil d'Administration et le plan d'audit et enfin de suivre l'indépendance des Commissaires aux Comptes.

Membres	Titre	Exécutif / Non exécutif	Durée du mandat	Échéance du mandat	Taux de présence effective <sup>1</sup>
Azzeddine BENMOUSSA	Président Comité d'Audit et administrateur indépendant	Non exécutif	Annuel	2022-2023	100%
Abdelkrim HAKAM	Vice-Président Comité d'Audit et administrateur	Non exécutif	Annuel	2022-2023	100%
Naoual HAKAM	Membre et administrateur	Non exécutif	Annuel	2022-2023	100%
Hamza HAKAM	Membre et administrateur	Non exécutif	Annuel	2022-2023	100%
Adil BENNANI	Invité	Exécutif	Annuel	2022-2023	100%
Youssef EL IRAKI	Invité	Exécutif	Annuel	2022-2023	100%
Aziz RAOUDA	Secrétaire Comité d'Audit	Exécutif	Annuel	2022-2023	100%
CAC Deloitte & BDO	Invités	Non exécutif	Annuel	2022-2023	50%



**M. Adil BENNANI**  
Directeur Général

### Comité de direction

Le comité de direction s'est réuni 11 fois en 2022, et ce pour discuter les réalisations du mois écoulé par rapport aux objectifs fixés, définir les grandes actions à mener lors des mois suivants, et pour discuter tout autre sujet en cas de besoin.



**M. Hassan AGURICH**  
Directeur Général Adjoint Pôle Technique



**M. Youssef EL IRAKI**  
Directeur Général Adjoint Pôle Administratif Financier



**M. Achraf HAJJAJI**  
Directeur Général Adjoint Pôle Commercial Mercedes-Benz VP



**M. Samir EL GUIR**  
Directeur Ressources Humaines



**M. Assif JIRRARI**  
Directeur Activité Mercedes-Benz Véhicules Utilitaires Légers & Autocars



**M. Zoheir SARI HASSOUN**  
Directeur Développement Réseau



**M. Adil BENHIDA**  
Directeur Activité Mercedes-Benz Véhicules Utilitaires

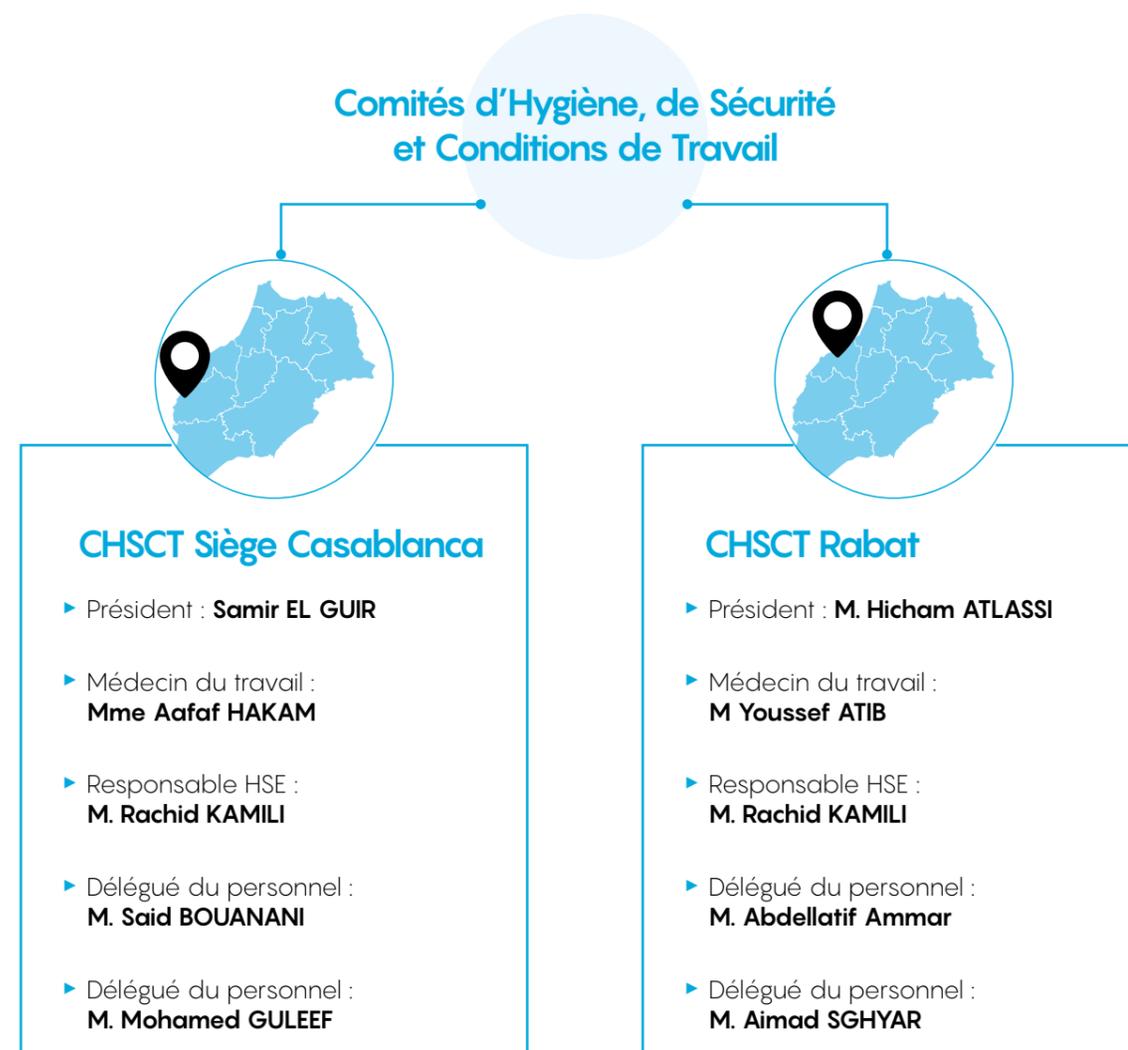


**M. Aziz RAOUDA**  
Responsable Audit, Contrôle de gestion & Qualité

### Comité d'Hygiène, Sécurité et Conditions de Travail

Ce comité se réunit au moins une fois par trimestre et chaque fois qu'il est nécessaire. En 2022, Auto Nejma a réalisé 6 réunions au total : 3 à Rabat et 3 à Casablanca. Le CHSCT surveille et intervient pour assurer la santé et la sécurité du personnel en détectant les risques professionnels, en assurant l'application des textes législatifs et réglementaires relatifs à l'hygiène et la sécurité, en veillant à l'entretien des équipements de sécurité et de protection et en améliorant les procédés et méthodes de travail.

Auto Nejma dispose de deux Comités d'Hygiène, de Sécurité et Conditions de Travail composés de :



# PRÉSENTATION DE LA DÉMARCHE RSE



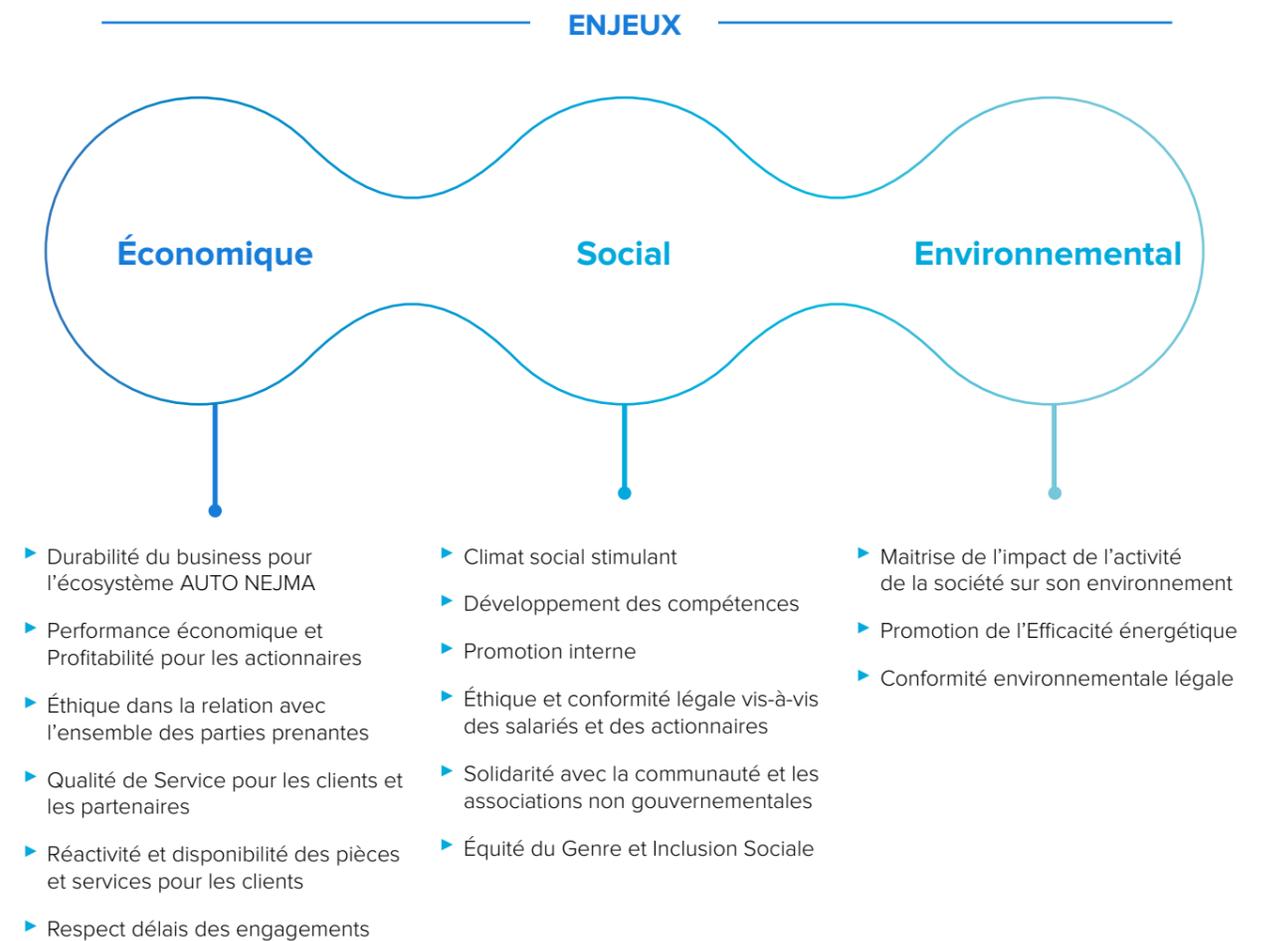
**Auto Nejma est fortement engagée dans une démarche RSE, très citoyenne et parfaitement respectueuse des Hommes et de l'environnement. Utilisant des solutions préconisées par le constructeur Mercedes-Benz, Auto Nejma fait du respect de sa planète une mission de tous les jours.**

## ANALYSE DE LA MATÉRIALITÉ DES DIFFÉRENTS ASPECTS ESG

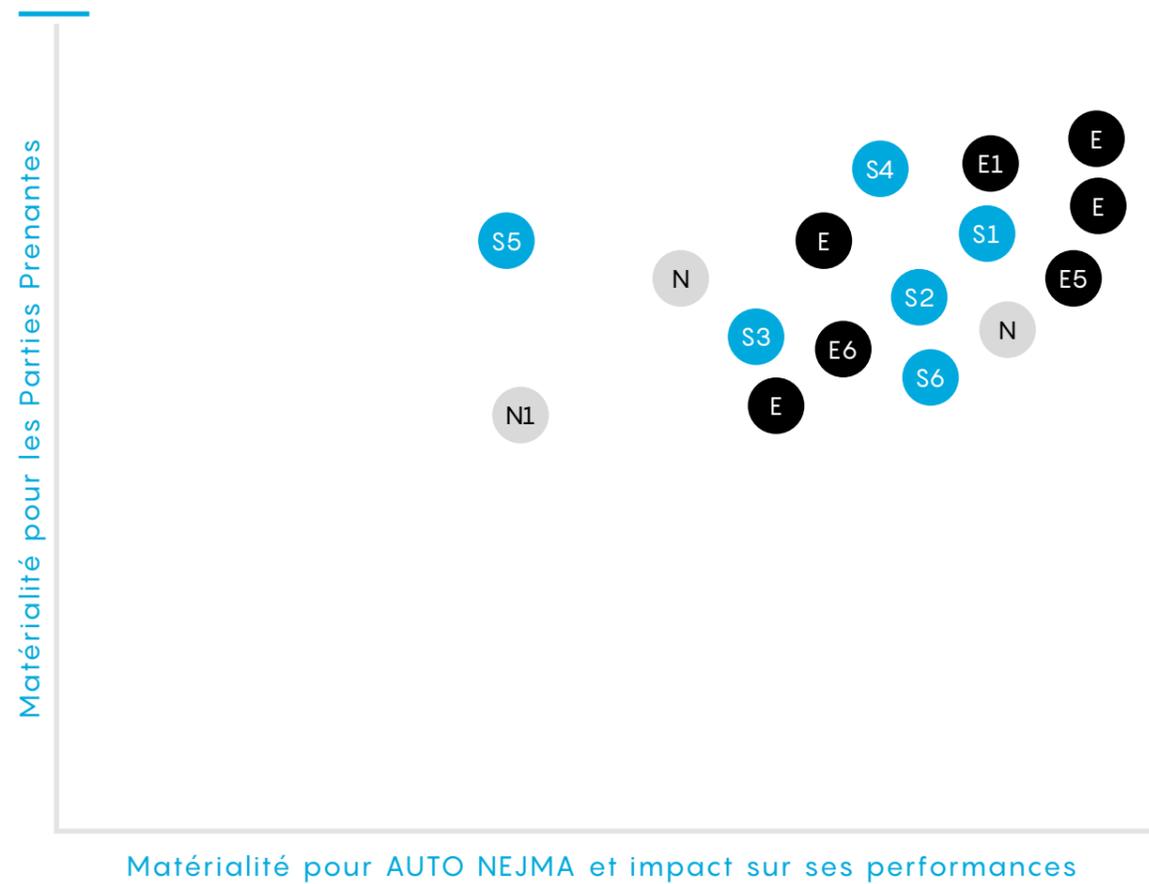
### Priorisation des enjeux

Auto Nejma vise une croissance rentable et durable à travers l'analyse et la prise en considération des impacts environnementaux et sociaux de son activité lors de la formulation de sa stratégie de développement.

Auto Nejma identifie les enjeux prioritaires liés à sa stratégie et sa démarche RSE grâce à la communication et l'écoute des attentes de l'ensemble de ses parties prenantes.



### Matrice de matérialité ESG



### Dialogue avec les parties prenantes

Auto Nejma identifie les aspects de durabilité prioritaires en effectuant une analyse de matérialité qui prend en compte les intérêts et attentes de ses parties prenantes. Ces dernières incluent ses actionnaires, son partenaire constructeur, ses clients, ses partenaires revendeurs et garages agréés, ses fournisseurs, ses collaborateurs ainsi que l'État et la communauté (ONG, Commune, Bourse des Valeurs de Casablanca, AMMC, AIVAM, CGEM...).



Processus de Dialogue avec les parties prenantes

Parties Prenantes	Attentes et intérêts	Processus de Dialogue	Actions pour y veiller	Fréquence
Actionnaires	Préserver l'investissement et la profitabilité	Réunion annuelle de l'Assemblée Générale. Tenue Trimestrielle du Conseil d'Administration, Reporting et communication financière	Publication des rapports annuels	Annuelle
	Maîtriser les risques	Comité d'audit, contrôle interne, commissariat aux comptes	Rapports semestriels du comité d'audit et des commissaires aux comptes	Semestrielle
Partenaires Constructeurs	Performance économique	Reporting de suivi des objectifs et des indicateurs de performance	Rapport de suivi mensuel	Mensuelle
	Éthique dans la relation	Charte d'éthique	Audit fournisseurs	Occasionnelle
Clients Consommateurs	Qualité de Service	Interactions quotidiennes	Enquête de satisfaction	Mensuelle
	Disponibilité et Réactivité du service après-vente	Interactions quotidiennes	Usage d'un ERP pour la gestion rigoureuse des interventions	Quotidienne
	Disponibilité des pièces de rechange	Interactions quotidiennes	Usage d'un ERP pour la gestion rigoureuse des PR	Quotidienne
	Efficacité énergétique	Communication commerciale/site internet constructeur	Recherche et développement du constructeur	Quotidienne
	Performance économique	Reporting mensuel, interactions quotidiennes	Prescription, offres commerciales	Quotidienne
Revendeurs (Pièces)	Éthique dans la relation	Reporting mensuel, interactions quotidiennes, suivi de la relation client	Prescription, offres commerciales	Quotidienne
Garages Agréés	Performance économique,	Reporting mensuel	Prescription, offres commerciales	Mensuelle
	Maitrise du savoir-faire	Formations régulières	Formation, appui technique sur la base d'un plan de formation, lié aux nouveautés technologiques et des pistes d'amélioration retenues	Annuelle
Fournisseurs Locaux	Performance économique,	Reporting mensuel, interactions quotidiennes	Règlement consultations des fournisseurs	Quotidienne
	Éthique dans la relation			
	Conformité légale	Bilan annuel	Audit interne	Annuelle
	Respects des délais de paiement			

Parties Prenantes	Attentes et intérêts	Processus de Dialogue	Actions pour y veiller	Fréquence
Personnel	Avantages sociaux	Réunions régulières des équipes, entretiens individuels, dialogue avec les partenaires sociaux, intranet, communication interne	Rapport sur le Climat social	Annuelle
	Climat social stimulant	Réunions régulières des équipes, entretiens individuels, dialogue avec les partenaires sociaux, communication interne		Annuelle
Personnel	Promotion interne	Communication interne	Rapport annuel des promotions	
	Respect des droits des salariés	Dialogue avec les partenaires sociaux,		Annuelle
	Respect de la conformité sociale	Dialogue avec les partenaires sociaux	Audit interne	Annuelle
	Équité du genre et inclusion sociale	Réunions régulières des équipes, entretiens individuels, dialogue avec les partenaires sociaux, intranet, communication interne		Annuelle
	Formation du personnel	Réunions régulières des équipes, entretiens individuels, dialogue avec les partenaires sociaux, intranet, communication interne	Plan de formation annuel	Annuelle
État & Communauté	Solidarité,			Annuelle
	Engagement sociétal		Notes internes	Annuelle
	Respect de l'environnement	Site web de la société		Annuelle
	Conformité légale		Audit interne	Annuelle
	Éthique dans les affaires			Annuelle
	Création des emplois directs et indirects	Communication interne	Reporting interne	Annuelle

# RÉSPONSABILITÉS

## AUTO NEJMA S'ENGAGE

### Chiffres clefs de la démarche RSE d'Auto Nejma



**93%**

Des clients d'Auto Nejma sont entièrement satisfaits



**67**

Tests Covid-19 réalisés en 2022



**60%**

des fournisseurs sont des TPME



**214**

Stagiaires ont été accueillis à Auto Nejma en 2022



**481**

Visites médicales réalisées en 2022



**54**

Dépistages pulmonaires effectués en 2022



**57%**

De l'effectif est âgé de moins de 40 ans,



**74%**

De l'effectif est à Auto Nejma depuis plus de 5 ans



**100%**

Des collaborateurs d'Auto Nejma se sont engagés à respecter le Code d'Éthique



**3 986 950**

Dirhams déboursés pour la formation des équipes

## RESPONSABILITÉ ENVIRONNEMENTALE

Dans ce contexte en plein changement, marqué par une révolution technologique qui s'accélère et des exigences clients et réglementaires qui ne cessent d'évoluer et de se renforcer.

Auto Nejma, à travers tous ses collaborateurs, s'engage à exceller au quotidien pour offrir à ses hôtes une expérience mémorable.

Pour confirmer cet engagement, Auto Nejma a lancé la mise en place d'une démarche d'amélioration continue sur l'ensemble de ses processus et souhaite adopter un système de management de la qualité, conformément à la norme internationale ISO9001 version 2015 et ce, pour l'ensemble des activités et à travers tout le réseau national. Ce travail devrait aboutir à une certification courant 2023. Cette certification sera l'aboutissement de l'ensemble des efforts réalisés par Auto Nejma sur plusieurs aspects.



### Engagement 1 : Recycler les déchets / Protéger le climat et la qualité de l'air

La protection de l'environnement constitue pour Auto Nejma un principe fondamental, applicable à tous les stades de son activité et porté par chaque membre de son personnel.

#### Recyclage des déchets

Les ateliers d'Auto Nejma sont adaptés pour permettre un recyclage responsable et efficace des différents déchets issus de la maintenance ou de la réparation des véhicules.

Auto Nejma a installé des poubelles, des conteneurs et des cuves pour la collecte et le tri des déchets solides et liquides.

Un ramassage et nettoyage de poste de travail est effectué quotidiennement par chaque équipe à la fin des activités. Ces déchets sont transportés vers une zone dédiée pour être triés et stockés dans les conteneurs et locaux appropriés :

- ▶ Les déchets liquides (huiles usagées) sont stockés dans des cuves à doubles parois de 2 tonnes ;
- ▶ Les déchets industriels valorisables sont triés et stockés dans les locaux et dans des conteneurs étiquetés :
  - ▶ Carton, papier, bois,
  - ▶ Ferraille,
- ▶ Les déchets assimilés aux déchets ménagers sont stockés dans des poubelles de 660 L au niveau du parc déchet.

L'évacuation des déchets est confiée à un prestataire externe qualifié. La périodicité des enlèvements dépend de la nature des déchets concernés :

- ▶ Déchets industriels valorisables : selon les quantités produites des déchets et l'espace de stockage disponible ;
- ▶ Déchets ménagers et assimilés : 2 fois par semaine.

#### Produits à impact environnemental réduit

Les véhicules commercialisés par Auto Nejma répondent à toutes les exigences de mobilité moderne et durable.

Les différents modèles sont respectueux de l'environnement, leurs motorisations sont étudiées pour délivrer le maximum de performance, tout en réduisant au maximum la consommation en carburant et les émissions en CO2.

Nouvelles motorisations diesel garantissant une excellente efficacité énergétique ;

- ▶ Technologie de véhicules lourds fiable et économe en carburant. L'aérodynamisme de ces véhicules garantit une résistance à l'air la plus faible possible et une consommation de carburant encore plus basse ;
- ▶ Moteurs conformes aux normes antipollution : les moteurs Euro V et Euro VI se distinguent par une faible consommation de carburant.



L'électrification progressive des motorisations aussi bien diesel qu'essence vise à atteindre à terme une mobilité avec zéro émission polluante. En ce sens, nos gammes proposent déjà plusieurs technologies de motorisations allant de variantes thermiques efficaces aux hybrides rechargeables en passant par la microhybridation qui se généralise.

De plus, Auto Nejma prévoit d'importer en 2023 les modèles électriques de Mercedes Benz.

Par ailleurs, Auto Nejma Maroc dispose d'une nouvelle carte automobile BYD, leader mondial de l'électrique suite au partenariat de distribution conclu en fin d'année 2022 qui promeut activement les véhicules à énergies nouvelles, des véhicules à mobilité propre 100% électriques.

### Engagement 2 : Préserver les ressources

#### Consommation En Électricité (Unité = Kw)

Région	2020	2021	2022
CASABLANCA	716 704	790 747	751 150
RABAT	331 420	359 203	393 206
TANGER	220 186	229 439	240 479
MARRAKECH	270 019	340 755	286 221
OUJDA	103 363	115 226	122 366
TOTAL	1 641 692	1 835 370	1 793 422

Depuis quelques années déjà, Auto Nejma a investi dans l'amélioration de l'efficacité énergétique de ses infrastructures et bâtiments. Dans ce cadre, la société a :

- ▶ Installé l'éclairage LED dans ses nouveaux locaux ;
- ▶ Opéré une mise à niveau électrique dans les magasins de stockage ;
- ▶ Installé des brise-soleils dans les nouvelles constructions ;
- ▶ Centralisé la climatisation dans les nouvelles succursales ;
- ▶ Priorisé l'achat des équipements dotés de variateurs de vitesse (compresseur) qui consomment moins d'énergie.

Dans le cadre de l'optimisation des ressources, Auto Nejma a prévu la mise en place en 2023 d'une nouvelle capacité de production d'énergie, basée sur l'utilisation de l'énergie solaire photovoltaïque, qui permettra d'économiser jusqu'à 25% de la consommation.

#### Consommation en papier (Unité = Ramette\*)

2020	2021	2022
2 475	3 950	4 100

(\*\*\*) 500 feuilles par ramette

L'augmentation de la consommation en papier s'explique par la migration vers le nouveau système Autoline, les factures NCR sont remplacées par le papier blanc.

#### Consommation en Eau potable (Unité = m3)

2020	2021	2022
29 944	31 748	34 748

Malgré la reprise de l'activité, la consommation en eau potable est restée à un niveau raisonnable, et ce grâce aux investissements réalisés.

### Engagement 3 : Promouvoir la sécurité routière

#### Des véhicules équipés en série pour certains, et en option pour d'autres, pour garantir la sécurité du conducteur

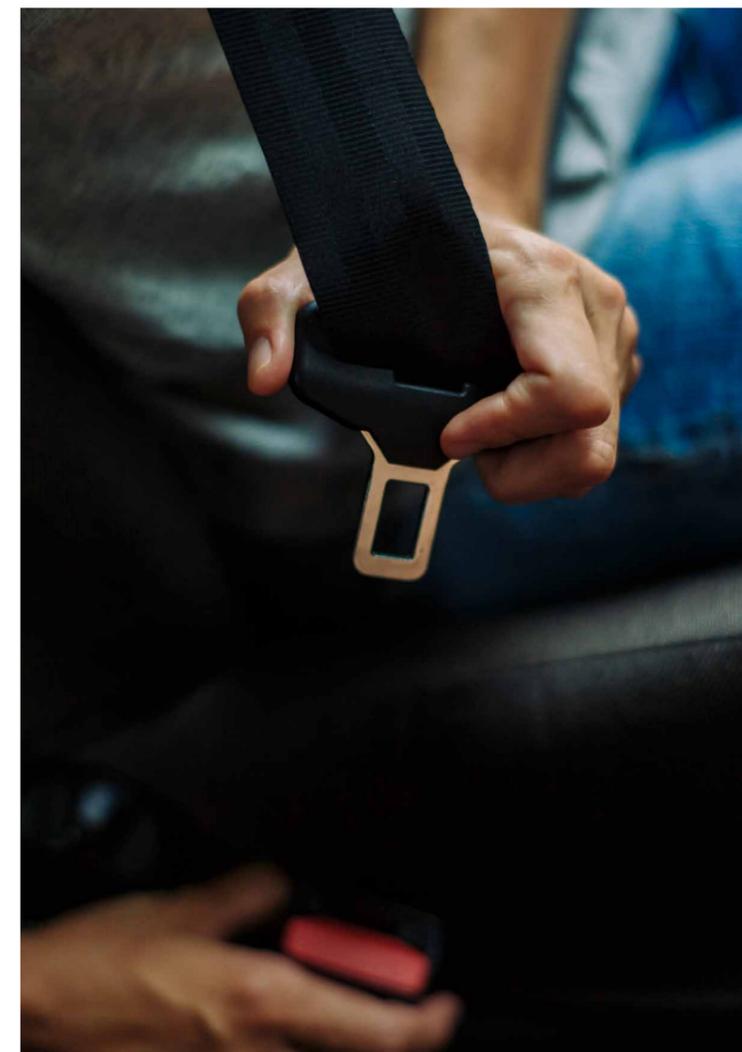
- ▶ Des Mercedes Benz dotées de la commande automatique des feux qui soulage le conducteur et améliore la sécurité routière. Elle est particulièrement utile lorsque la luminosité ambiante varie fortement ;
- ▶ Assistant de régulation de distance DISTRONIC actif.

Les véhicules commercialisés proposent un système d'assistance à la conduite innovant qui maintient automatiquement une distance sûre par rapport au véhicule qui précède.

Cet assistant de régulation de distance DISTRONIC des véhicules Mercedes fonctionne sur une plage de vitesse comprise entre 0 et 200 km/h. Le freinage automatique peut atteindre 5 m/s<sup>2</sup>. Dans les situations qui exigent des valeurs de décélération plus élevées, le conducteur est alerté par un signal visuel et sonore.

- ▶ Assistant d'angle mort qui détecte tout véhicule situé dans l'angle mort et alerte le conducteur par un signal visuel et sonore ;
- ▶ Freinage d'urgence assisté actif qui permet d'éviter les accidents avec les véhicules et les piétons et de diminuer les conséquences d'une éventuelle collision ;
- ▶ Système de détection de somnolence « ATTENTION assist » qui accroît la sécurité de conduite, notamment sur les longs trajets et lors des déplacements de nuit ;

- ▶ Le capot moteur actif permet de réduire la force d'un éventuel impact et réduire le risque de blessures graves pour les piétons en relevant le capot moteur juste avant la collision.



#### Engagement 4 : Préserver la sécurité des données et informations

La protection des données est une priorité de la responsabilité numérique d'Auto Nejma. Les données représentent une base pour le développement et l'amélioration continue de la prestation et du produit fournis par la société.

Auto Nejma a formulé sa vision et la responsabilité qu'elle porte à l'égard des données dans le Code d'Éthique, afin de donner aux collaborateurs un cadre de référence clair pour leurs actions. Ce code a été communiqué à l'ensemble du personnel qui s'est engagé à le respecter.

Un des moyens de la protection des actifs immatériels est la mise en œuvre et le respect de la confidentialité. En effet, le personnel de la société peut être amené à détenir des informations appartenant à Auto Nejma qui doivent demeurer confidentielles dans la mesure où leur divulgation ou leur révélation risquerait d'être dommageable aux intérêts de l'entreprise.

Ces informations peuvent notamment concerner les personnes, les produits, les études, les projets techniques, les données industrielles, les plans commerciaux et financiers, les données sociales, les données clients ainsi que tous les éléments susceptibles de relever de la propriété intellectuelle et du savoir-faire.

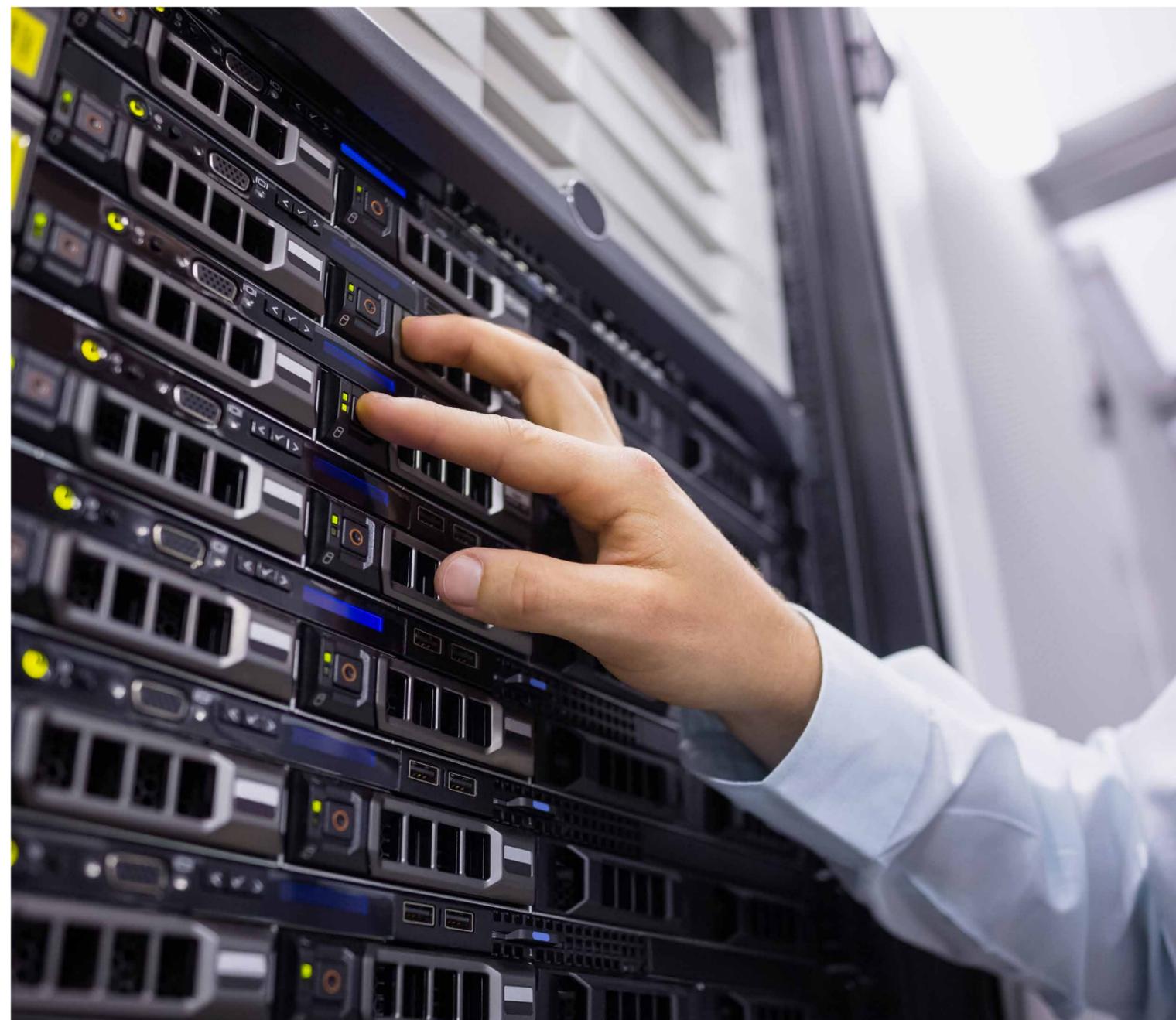
Il relève de la responsabilité de chaque collaborateur de veiller à ce que ces informations ne soient pas diffusées à l'extérieur de l'entreprise, ni même communiquées aux personnes employées au sein de l'entreprise qui ne sont pas habilitées à en avoir connaissance, notamment les apprentis, les travailleurs temporaires, les stagiaires ou les salariés de sociétés de

**..Auto Nejma a formulé sa vision et la responsabilité qu'elle porte à l'égard des données dans le Code d'Éthique.**

prestation amenés à exécuter le contrat de prestation dans un site d'Auto Nejma.

Auto Nejma a mis en place tous les moyens nécessaires pour garantir la sûreté et la sécurité des données en termes de stockage et de traitement à travers un système d'information hautement sécurisé.

D'autre part, la société est en phase d'accomplissement des déclarations requises auprès de la CNDP tout en veillant au respect des obligations, codes et lois défendus par celle-ci.



## RESPONSABILITÉ ÉCONOMIQUE

### Engagement 5 : Garantir l'intégrité et la transparence de la société / Promouvoir la culture déontologique

Auto Nejma vise à établir fermement une action responsable dans le cadre de sa conduite professionnelle quotidienne à travers le respect des règles d'intégrité et de la culture déontologique.

Cette démarche est décrite dans le Code d'Éthique qui complète non seulement les lois, textes et règlements qui gouvernent les personnes et l'entreprise, mais qui incite tout un chacun à se comporter de façon exemplaire et digne.

Le Code d'Éthique d'Auto Nejma réaffirme l'engagement collectif de la société à instaurer et développer la confiance qu'elle donne à l'ensemble de son environnement notamment celle qu'elle inspire à ses collaborateurs, à ses clients, à ses actionnaires, à ses fournisseurs et à l'ensemble de ses partenaires.

Son objectif est de permettre à chacun de s'approprier, dans ses pratiques quotidiennes, les valeurs fondamentales défendues par ses dirigeants et ses collaborateurs. Ce code concerne chaque membre d'Auto Nejma, quelle que soit sa position hiérarchique et, quelle que soit sa fonction.

Tout le personnel de la société est tenu, dès son embauche, de prendre connaissance de manière attentive, des règles énoncées par le Code et de s'engager à les respecter. Cet engagement est soumis à la signature de chaque salarié et annexé à son contrat de travail. À ce titre, les 34 nouvelles recrues en 2022 se sont engagées à respecter ce code.

Le Code d'Éthique d'Auto Nejma est communiqué et peut être consulté au niveau du site institutionnel de la société. Ce dispositif est complété par des séances de sensibilisation adaptées.

Aucune disposition du Code d'Éthique ne doit être interprétée comme ayant pour effet de restreindre la portée des dispositions législatives ou de toute autre loi ou comme limitant des droits conférés aux membres du personnel par la législation de travail en vigueur ou les conditions d'emploi qui leur sont applicables.

Un manquement par un salarié à l'un des principes exposés dans le Code d'Éthique pourra être examiné et éventuellement sanctionné, selon les dispositions internes de la société.

### Prévenir et lutter contre la corruption, les conflits d'intérêts et la fraude

Auto Nejma s'est engagée à prévenir et combattre toutes les formes de corruption, conflits d'intérêts et fraude dans ses activités à travers le respect de toutes les lois applicables dans ce sens. L'objectif principal étant de garantir une concurrence loyale et d'éliminer les dommages qu'elles peuvent causer au marché et à la société en général.

Le dispositif mis en place par Auto Nejma dans ce sens est basé sur son système complet de gestion de la conformité. Le Code d'Éthique de la société spécifie clairement les prohibitions à respecter pour ne pas tomber dans toute forme d'infraction au code déontologique et faire l'objet d'un incident de corruption, fraude ou conflit d'intérêts.

En complément au Code d'Éthique, la société dispose d'une Instruction de gestion des cadeaux qui précise la politique générale et les actions à engager en matière de cadeaux et invitations. Cette Instruction veille à garantir l'indépendance de jugement, l'un des principes fondamentaux mentionnés dans le Code d'Éthique.

Par ailleurs, l'Instruction relative au référencement des fournisseurs du Code d'Éthique d'Auto Nejma cadre l'action des acteurs susceptibles d'influencer l'acte d'achat (prescripteur, acheteur, approvisionneur, utilisateur, manager, responsable de projet ...) en soulignant le caractère déterminant du respect des normes sociales, environnementales et législatives en mettant l'accent sur la transparence, la prévention de la corruption et la fraude.

Les contrôles internes sont réalisés de façon régulière afin d'identifier les risques et de

## 100% Des collaborateurs d'Auto Nejma se sont engagés à respecter le Code d'Éthique

mettre en place l'action adéquate pour prévenir et éliminer le potentiel de fraude, la corruption et les conflits d'intérêts. L'efficacité de ces contrôles est suivie et évaluée par le comité d'audit.

Auto Nejma a prévu un système d'alerte dédié pour dénoncer les non-conformités et les pratiques en contradiction avec le Code d'Éthique de la société. Tout manquement, violation ou transgression du Code d'Éthique est considéré comme faute professionnelle, et par conséquent, passible de sanctions prévues par la législation en vigueur.

### Lutter contre les comportements de concurrence déloyale

La concurrence libre et sans entraves est l'un des fondements du système économique et social d'Auto Nejma.

Le service juridique d'Auto Nejma suit l'évolution de la législation en droit social, commercial et droit des contrats, veille au respect des normes en termes de concurrence tout en jouant le rôle de conseil, d'assistance et de prévention de la direction, des employés et des partenaires.

Auto Nejma n'hésite pas à prendre les mesures nécessaires en cas de comportement concurrentiel déloyal.

## RESPONSABILITÉ SOCIALE

### Engagement 6 : Réaliser des achats responsables / Formaliser les principes d'achats responsables

L'instruction relative au référencement des fournisseurs d'Auto Nejma inscrite dans la Politique d'achat, souligne que l'acte d'achat doit se faire en conformité avec le Code d'Éthique et avec les lois, règlements et normes relatifs aux activités professionnelles de l'acteur. Ce dernier doit, à son tour, être conforme aux réglementations nationales et internationales relatives aux droits de l'homme, à la sécurité et au bien-être des travailleurs, à la protection des enfants, à la concurrence, à la lutte contre la corruption, à la protection des données privées et à celle de l'environnement.

Tout fournisseur ayant recours directement ou du fait de ses sous-traitants au travail des enfants, au travail illégal ou forcé, à la corruption ou à la discrimination dans le cadre de ses activités, est exclu de toute relation commerciale avec Auto Nejma.

Des appels d'offres pour les contrats récurrents sont lancés tous les deux/trois ans sur la base de cahiers des charges. Un comité est chargé d'ouvrir les offres, les évaluer sur la base d'un scoring afin de proposer à la direction générale la meilleure offre en termes de rapport qualité/prix en privilégiant les structures organisées et transparentes.

#### Respecter les délais de paiement

Auto Nejma respecte la législation en vigueur concernant les délais de paiement au Maroc notamment la loi N° 32-10.

#### Privilégier les achats locaux

Dans le cadre de sa politique d'encouragement de l'économie marocaine, Auto Nejma priorise les sources d'approvisionnement locales. En effet, 98% des dépenses de moyens généraux sont réalisées auprès des fournisseurs locaux, et dont 60% sont composés de TPME.

#### Évaluer la performance extrafinancière des fournisseurs et les accompagner

L'instruction relative au référencement des fournisseurs exige à l'acheteur d'intégrer au moment de la sélection des fournisseurs, la performance non financière, couvrant le développement durable et la responsabilité sociétale d'entreprise.



### Engagement 7 : Favoriser la cohésion sociale de l'entreprise

#### Préserver les droits des collaborateurs et favoriser des relations professionnelles de qualité

Le respect des personnes est une valeur fondamentale d'Auto Nejma : Chacun se doit de contribuer à la cohésion de l'entreprise par la mise en œuvre de relations professionnelles de qualité, tant hiérarchiques que fonctionnelles, c'est-à-dire franches, loyales et respectueuses de tous.

Dans cette perspective, la société s'est engagée à :

- ▶ N'opérer aucune discrimination, pour quelque cause que ce soit, dans les relations de travail et humaines ;
- ▶ Ne pratiquer aucune discrimination fondée sur le sexe ou sur l'âge, les origines raciales, sociales, culturelles ou nationales, les activités syndicales, le handicap, les opinions politiques ou religieuses ;
- ▶ Recruter et promouvoir les membres de son personnel en fonction de leurs qualités propres et à les traiter avec dignité sans favoritisme et dans le respect de leur vie privée ;
- ▶ Prendre les mesures nécessaires pour assurer que les conditions de travail préservent la santé et la sécurité des salariés ;

▶ Prendre les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et la protection des personnes ;

▶ Respecter les lois et règlements en matière de protection des données à caractère personnel des salariés.

À noter que 100% de l'effectif d'Auto Nejma est déclaré, bénéficie de ses droits sociaux, et est rémunéré au-dessus du salaire minimum.

130% est le ratio entre le salaire au premier échelon standard comparé au salaire minimum.

Courant 2022, aucun incident de discrimination n'a été enregistré à Auto Nejma.

De plus, Auto Nejma organise des activités socioculturelles pour favoriser l'épanouissement des équipes et accroître le sentiment d'appartenance des collaborateurs :

- ▶ Repas des équipes,
- ▶ Tournois de football,
- ▶ Cérémonie de départ en retraite.
- ▶ Cadeaux de récompenses de la performance du personnel (meilleur commercial..)
- ▶ Organisation de la journée de la femme avec octroi de cadeaux aux collaborateurs féminins.
- ▶ Cadeaux excellence scolaire en faveur des enfants des collaborateurs.



**Maintenir un cadre favorable de santé et sécurité au travail**

Auto Nejma accorde une importance capitale au maintien de la santé et du bien-être physique de ses collaborateurs en leur assurant le meilleur cadre possible d'exercice et d'activité.

La politique santé-sécurité d'Auto Nejma, déployée par le comité d'Hygiène, Sécurité et Conditions de Travail (CHSCT), vise à motiver les collaborateurs à développer des modes de vie saine et vivre en meilleure santé. La société dispose d'une convention avec un médecin de travail pour chaque site.

Les visites médicales sont réalisées une fois par semaine et tout le personnel en bénéficie au moins une fois par an.

Auto Nejma a réalisé 481 visites médicales en 2022.

**Évolution du nombre des visites médicales effectuées pour les collaborateurs d'Auto Nejma**

2020	2021	2022
236	247	481

L'ensemble des collaborateurs bénéficient de médicaments de premiers soins, de dépistages radio pulmonaires et Covid-19. En 2022, Auto Nejma a continué à se mobiliser pour la protection de son personnel face à la crise sanitaire. Plusieurs actions ont été réalisées :

- ▶ 67 tests de dépistage Covid-19 ;
- ▶ Distribution des masques et gel hydroalcoolique à l'ensemble du personnel;
- ▶ Port du masque obligatoire avec respect de la distance entre collaborateurs ;
- ▶ Télétravail en alternance ;
- ▶ Congés payés des personnes atteintes de Covid-19.

Par ailleurs, le comité d'Hygiène et de Sécurité surveille et améliore les conditions de sécurité de l'ensemble des collaborateurs en mettant en place un ensemble de dispositifs, notamment, les Équipements de Protection Individuelle, les procédures et matériel de sécurité et d'incendie, les installations d'hygiène, et un système de motivation par prime aux techniciens sur rangement et propreté de leur lieu de travail.

**Évolution du taux de fréquence et de gravité des accidents de travail**

Année	2020	2021	2022
Nombre des accidents de travail	5	6	8
Taux de fréquence des accidents de travail	4,3%	5,8%	6,9%
Taux de gravité des accidents de travail (Nombre des journées perdues par incapacité temporaire x 1 000)	0,15%	0,28%	0,26%

Dans le cadre de la prévention et la lutte contre les accidents de travail, Auto Nejma a réalisé une analyse détaillée des risques professionnels et a mis en place un plan d'action adapté. Dans ce cadre, un rapport annuel est établi à la fin de chaque année et envoyé à l'agent et au médecin chargés de l'inspection du travail.

À noter que l'augmentation des accidents est due exclusivement aux accidents de trajet entre la société et la résidence des collaborateurs.



**Liberté syndicale et dialogue social**

Auto Nejma respecte le droit de ses collaborateurs à adhérer ou non à un syndicat. La discrimination fondée sur les activités syndicales n'est ni acceptée ni autorisée par Auto Nejma.

Le dialogue social est structuré et animé par la direction des ressources humaines, le Comité de Direction, le Comité d'Hygiène, Sécurité et Conditions de Travail et les représentants de personnel. L'ensemble du personnel est couvert par les protocoles d'accords signés.

**Nombre des représentants du personnel**

	2020	2021	2022
	21	29	20

**Nombre de licenciements par exercice et par catégorie**

	2020	2021	2022
Cadres	11	9	3
Employés	1	1	1
Technicien	6	20	3
Ouvriers	-	-	1

**Nombre et Nature des litiges sociaux par exercice**

	Nombre des litiges sociaux	Nature des litiges sociaux
2020	1	Individuels
2021	6	Individuels
2022	6	Individuels

Les litiges sociaux enregistrés entre 2020 à 2022 sont individuels et se rapportent essentiellement au non-respect par les collaborateurs concernés des obligations



stipulées dans le contrat de travail et du Code d'Éthique d'Auto Nejma. La quasi-totalité des licenciements a fait l'objet d'arrangements à l'amiable.

**Formation et renforcement des compétences**

Auto Nejma a organisé en 2022 des formations techniques et commerciales afin d'enrichir le niveau de compétence de ses collaborateurs et favoriser leur évolution en interne. Ces formations permettent aux collaborateurs d'identifier les compétences dont ils vont avoir besoin pour s'adapter aux mutations et à la mobilité interne et de maintenir leur niveau de motivation à créer de la valeur ajoutée. L'augmentation importante est expliquée par la reprise des formations également auprès du constructeur dans tous les volets y compris les nouvelles générations de moteur hybride et électrique.

**Les types de formations existantes**

	Type de formation	Profils formés
	C-Management	Manager
	Formation de base en communication interpersonnelle	Vendeur Pièces de Rechange
	Formation SAV Mercedes-Benz Véhicules Particuliers	Conseiller SAV
	Conseiller Service Après-Vente certification	Conseiller SAV
	Formation de base pour les nouvelles recrues	
	Qualification en maintenance	
	Qualification système	Techniciens
	Certification CDT (Technicien Certifié Diagnostic)	
	Formation nouveaux produits	
Formation Support	Formation Langue / Anglais Management de Projets	Transversale
Formation Commerciale Particuliers Mercedes-Benz Véhicules	Produits Soft Skills	Équipes commerciales

**76% de l'effectif d'Auto Nejma est dédié à l'activité commerciale et technique.**

Auto Nejma dispose de deux responsables de formation certifiés, internes et permanents exclusivement dédiés à la formation des équipes commerciales et du service après-vente.



**La répartition de l'effectif par branche d'activité**

	2020	2021	2022
Véhicules particuliers / utilitaires	11,73%	17,4%	9,2%
Service après-vente-PDR	55,57%	58,6%	58,9 %
Commun	32,68%	24%	23,9 %

**En 2022, Auto Nejma a investi 3 986 950 dirhams dans la formation de ses collaborateurs**

**Évolution du budget de la formation**

Année	2020	2021	2022
Budget en DH	852 007	1 406 170	3 986 950
Budget de formation / Masse salariale	0,8%	1,2%	4,3%

**Le nombre des collaborateurs ayant bénéficié d'une formation**

Année	2022
Collaborateurs formés	299
Part dans l'effectif global	63%

**Mobilité interne et gestion des carrières**

Auto Nejma veille à l'épanouissement de ses collaborateurs à travers le suivi du parcours de chaque employé. La politique de gestion du capital humain est basée sur l'évaluation performante du climat social, la valorisation des compétences individuelles et collectives, l'optimisation des dispositifs de formation pour développer la qualification des collaborateurs et améliorer la gestion des carrières au niveau d'Auto Nejma.



**La société encourage également la stabilité des emplois en favorisant le recours aux contrats à durée indéterminée.**

**Répartition des collaborateurs par nature du contrat de travail**

	2020	2021	2022
CDI	97,0%	95,6%	94,9%
CDD	-	-	-
Intérim	2,8%	2,8%	5,1%

**Près de 25% des collaborateurs sont des cadres.**

Auto Nejma donne la priorité aux candidatures internes et évalue la gestion des talents à travers le nombre de salariés à potentiel pour des postes pourvus en mobilité interne. Dans le même cadre, des entretiens d'évaluation sont annuellement réalisés. Leurs résultats sont reportés dans les fiches de gestion individuelle de performances « GIP ».

**Répartition de l'effectif par catégorie en 2022**

Cadres	Non cadres
119	353

**Répartition des effectifs par ancienneté en 2022**

Ancienneté	2020	2021	2022
Moins de 5 ans	35,23%	34,2%	26,5%
6 ans à 10 ans	28,18%	30,6%	33,3%
11 ans à 15 ans	13,11%	11,9%	16,1%
16 ans et plus	23,48%	23,3%	24,2%



**74% des collaborateurs sont à Auto Nejma depuis plus de 5 ans.**

**Transparence du processus de recrutement et d'intégration**

La décision de recrutement à Auto Nejma est un processus transparent qui passe par six étapes fondamentales :

- ▶ Identification ou expression de besoin en recrutement ;
- ▶ Annonce et recherche de candidats qualifiés ;
- ▶ Sélection, recrutement et préparation du dossier (contrat, documents administratifs). Toutes les nouvelles recrues bénéficient de la visite médicale ;
- ▶ Accueil et intégration ;
- ▶ Période d'essai ;
- ▶ Confirmation ou infirmation du recrutement.

Le planning d'intégration vise à adapter et stabiliser les nouvelles recrues. Il est préparé en commun accord avec la direction des ressources humaines. Le candidat sélectionné est accueilli par la visite des lieux de travail, la présentation de l'unité d'affectation et la remise du planning d'intégration. La nouvelle recrue reçoit ensuite le règlement interne de l'entreprise et le Code d'Éthique auxquels il doit se conformer lors de la réalisation de ses fonctions.

Auto Nejma fournit le matériel nécessaire et encadre le nouvel arrivant pendant sa période d'adaptation, tout en vérifiant en permanence qu'il possède toutes les informations pratiques et générales lui permettant d'accomplir sa mission et de se familiariser rapidement avec son milieu de travail après une période d'essai.

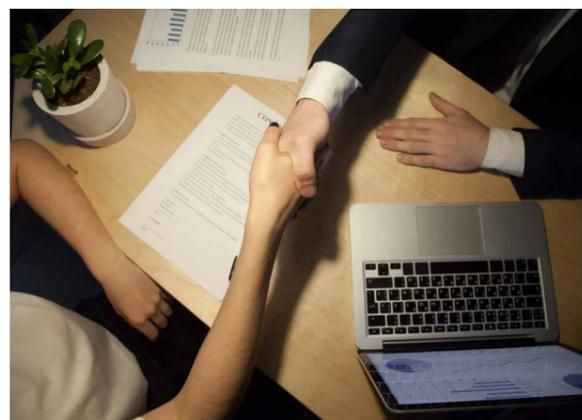
Auto Nejma offre aux jeunes employés des opportunités de développement dans l'entreprise. Les programmes de formation offerts se concentrent sur le développement des compétences techniques et personnelles.

**Nombre des recrutements par exercice et par catégorie**

	2020	2021	2022
Cadres	11	27	13
Employés	5	-	10
Techniciens	1	33	11
Ouvriers	-	3	-

**Nombre des démissions par exercice et par catégorie**

	2020	2021	2022
Cadres	8	9	21
Employés	2	1	4
Techniciens	9	20	14
Ouvriers	-	-	1



**Nombre des jeunes diplômés recrutés par la société**

	2020	2021	2022
Nombre des jeunes diplômés recrutés par la société (moins de 25 ans d'âge)	3	13	9

**En 2022, Auto Nejma a accueilli 214 stagiaires issus de différents établissements d'enseignement supérieur au Maroc.**

Ces jeunes lauréats sont personnellement encadrés et bénéficient d'un accompagnement individuel qui les prépare à leurs futures carrières.

**Nombre de stagiaires accueillis par la société**

Ancienneté	2020	2021	2022
Nombre des stagiaires accueillis par la société	132	108	214

## 57% des collaborateurs à Auto Nejma sont âgés de moins de 40 ans en 2022.

### Répartition des collaborateurs par tranches d'âge

La répartition des âges	2020	2021	2022
Nombre de collaborateurs âgés de 30 ans et moins	89	101	86
Nombre de collaborateurs âgés entre 31 ans à 40 ans	197	191	182
Nombre de collaborateurs âgés entre 41 ans à 50 ans	127	135	126
Nombre de collaborateurs âgés de 51 ans et plus	98	76	78
Effectif total	511	503	472
Le pourcentage de collaborateurs âgés de moins de 40 ans	56%	58%	57%

### Politique de rémunération équitable

La politique de rémunération d'Auto Nejma tient compte des conditions du marché local, de l'expérience et du niveau de qualification des différents collaborateurs. Une étude sur la grille des salaires a été effectuée en 2018 pour mieux cadrer la politique de rémunération et fidéliser les meilleurs talents de l'entreprise en définissant un niveau de rémunération plus équitable en interne et par rapport au marché du travail.

Les salaires sont déterminés en fonction des attributions et de la performance des employés. La rémunération ne dépend en aucun cas d'autres critères que de ceux du travail et de la responsabilité du collaborateur.

Les collaborateurs bénéficient de différentes primes : prime de bilan, prime sur résultat et réalisation des objectifs.

D'autre part, Auto Nejma dispose d'un fonds de solidarité interne qui est géré par un bureau élu par le personnel de la société. Ce fonds est dédié à :

- ▶ Remboursement à hauteur de 10% en cas de maladie (le reliquat est remboursé par l'assurance maladie),
- ▶ Prime de naissance,
- ▶ Prime de mariage,
- ▶ Indemnité de Décès,
- ▶ Soutien en cas de maladie longue durée.

Les administrateurs sont rémunérés par jetons de présence répartis suivant la décision du Conseil d'Administration une fois par an.

La rémunération des dirigeants comprend les salaires, les indemnités générales, les primes et les véhicules de fonction.

### Égalité des genres

Le Code d'Éthique d'Auto Nejma exprime clairement son engagement profond par rapport à l'égalité des chances. En effet, l'attribution de poste ou de responsabilité au sein de l'entreprise n'est guidée ni par le sexe, ni l'origine, la religion, ou les opinions.

### Répartition globale par genre

	2020	2021	2022
Femmes	20%	20%	20%
Hommes	80%	80%	80%

Près de 20% des collaborateurs sont des femmes et 29% des cadres sont des femmes.



Auto Nejma veille au maintien de l'équilibre et de la parité à tous les niveaux de son organisation et tout manquement à cet engagement est vu comme une violation au Code d'Éthique et aux valeurs de l'entreprise.

### La répartition des collaborateurs par catégorie déclinée par genre

		2020	2021	2022
Ouvrier	Ouvrier Femme	0,98%	-	-
	Ouvrier Homme	16,43%	12,6%	13,1%
Employé	Employé Femme	6,65%	2,6%	8,7%
	Employé Homme	18,79%	7,2%	5,7%
Technicien	Technicien Femme	5,87%	10,2%	4,7%
	Technicien Homme	23,09%	40,6%	42,6%
Cadre	Cadre Femme	6,27%	7,2%	7,2%
	Cadre Homme	21,92%	19,6%	18,0%



## RESPONSABILITÉ CIVIQUE

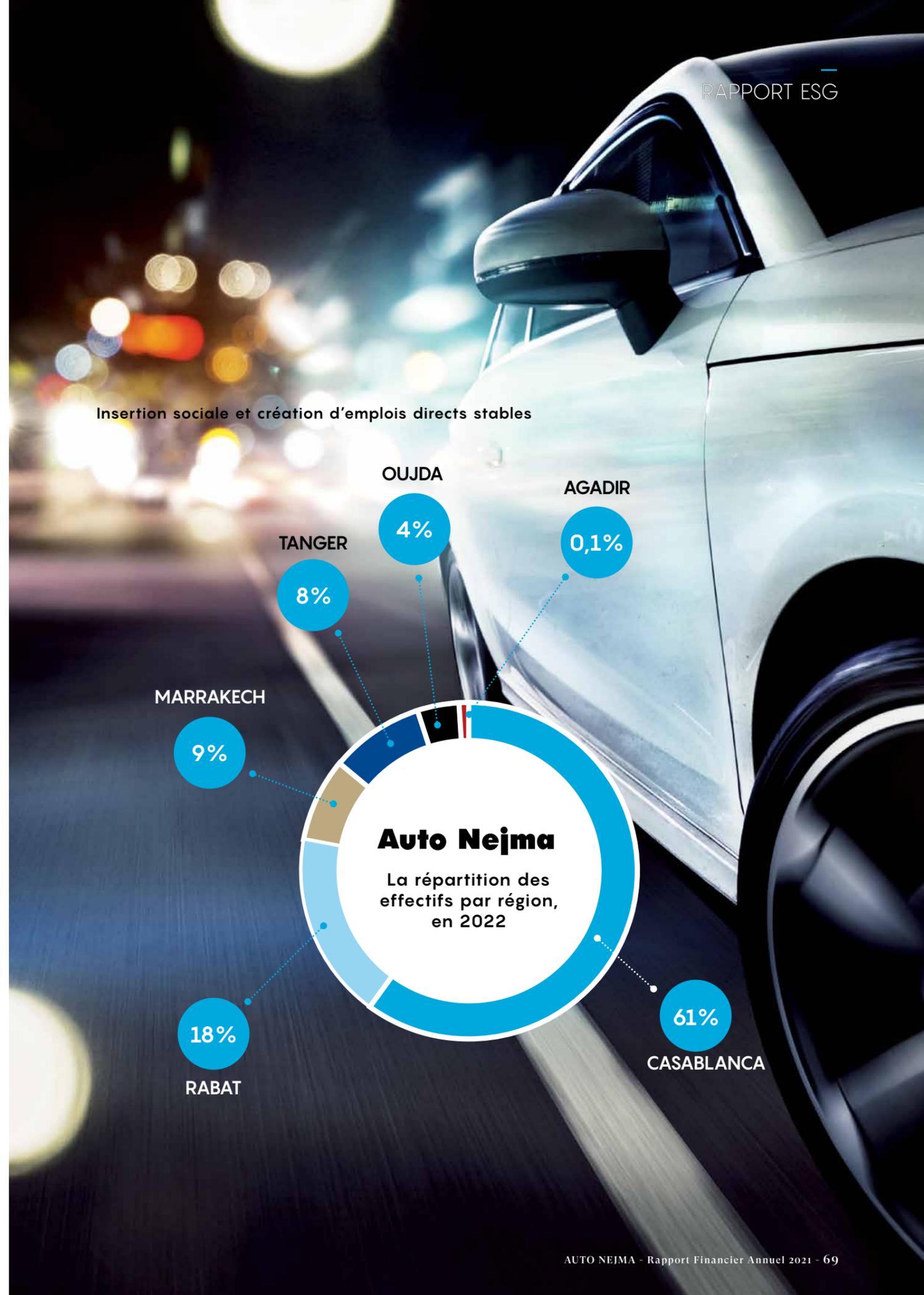
### Engagement 8 : Soutenir la communauté locale et promouvoir la solidarité

Auto Nejma est un acteur qui contribue au développement social à l'échelle nationale à travers ses engagements sociaux pour soutenir la communauté locale et la société civile.

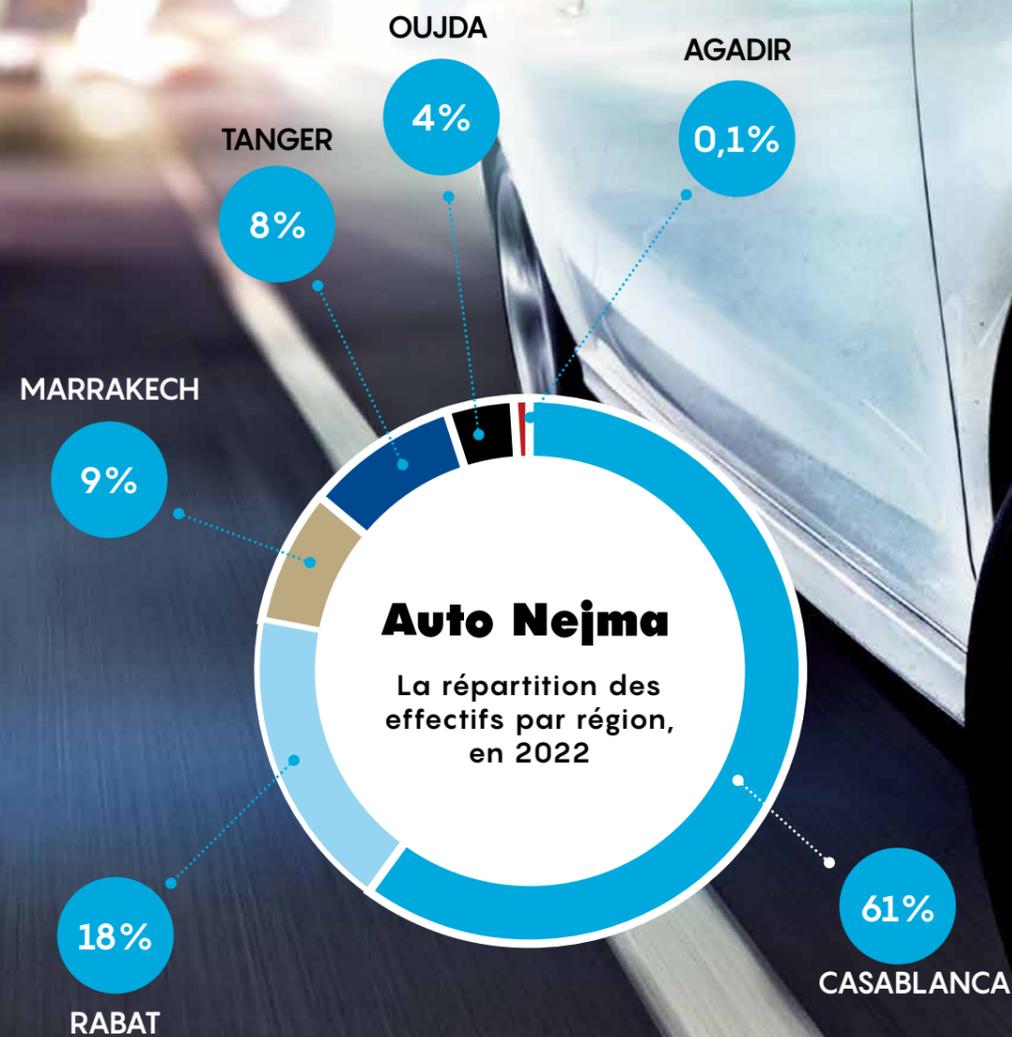
Auto Nejma collabore avec les sous-traitants de gardiennage et de nettoyage qui priorisent les candidats issus de zones défavorisées.

Au recrutement, Auto Nejma privilégie dans la mesure du possible les candidats riverains où issus de zones voisines.

Auto Nejma emploie, grâce à son réseau commercial, 472 collaborateurs dans les différentes régions du Maroc, tout en générant autant d'emplois indirects chez ses partenaires directs.



### Insertion sociale et création d'emplois directs stables



# MÉCÉNAT POUR SOUTENIR L'ACTION SOCIALE ET PROMOUVOIR LE SPORT

Auto Nejma apporte son soutien chaque année aux activités d'intérêt général à travers des dons à des institutions à but non lucratif et socialement bénéfiques.

## Soutien aux associations d'utilité publique

L'entreprise mène une grande variété d'actions qui non seulement soutiennent le développement social, mais également améliorent la qualité de vie des populations cibles. Parmi ceux qui bénéficient régulièrement des activités d'Auto Nejma : Dar Al Atfal Akkari et l'Association Al Jisr.

### Dar Al Atfal Akkari

Auto Nejma octroie annuellement 500.000 dirhams sous forme de dons à l'association des enfants « Dar Al Atfal Akkari » dont l'objet est la lutte contre la précarité et l'exclusion en faveur des enfants orphelins.

### Association Al Jisr

Auto Nejma fait don de matériel informatique et électronique réformé à l'Association Al Jisr dans le cadre de sa convention de partenariat. Cette association a été créée en 1999 et se fixe pour mission de contribuer à la sensibilisation et à la mobilisation des entreprises privées pour leur implication dans l'éducation à travers le parrainage d'établissements scolaires.

### Subvention au Club Fath Union Sport de Rabat

Les valeurs positives et de discipline véhiculées par le sport ont motivé Auto Nejma à subventionner et à s'engager auprès de l'un des clubs sportifs les plus anciens du Royaume, le FUS.



INDEX GRI

Référence GRI	PROFIL DE L'ORGANISATION	Page de la section concernée
102.1	Nom de l'organisation	8
102.2	Activités, marques, produits et services	8-9
102.3	Lieu où se trouve le siège de l'organisation	12
102.4	Lieux où se trouvent les activités	12
102.5	Capital et forme juridique.	24
102.6	Marchés desservis (répartition géographique, secteurs desservis et types de clients et de bénéficiaires).	12-13
102.7	Taille de l'organisation	10
102.8	Information sur les collaborateurs et les autres travailleurs	57-69
102.9	Information sur la chaîne d'approvisionnement	19
102.10	Changements substantiels de l'organisation et de sa chaîne d'approvisionnement	Pas de changement
102.11	Application des principes de précaution ou approche préventive	41
102.12	Adhésion à des initiatives externes	70
102.13	Adhésion à des associations	70
<b>STRATÉGIE</b>		
102.14	Déclaration du décideur le plus haut placé de l'organisation sur la pertinence du développement durable pour l'organisation et sur sa stratégie pour y contribuer	6
102.15	Description des principaux impacts, risques et opportunités	41
<b>ÉTHIQUE ET INTÉGRITÉ</b>		
102.17	Mécanismes de conseil et de gestion des préoccupations concernant les questions éthiques	52-55
<b>GOVERNANCE</b>		
102.18	Structure de la gouvernance de l'organisation, y compris les comités de l'instance supérieure de gouvernance	36-39
102.21	Consultation des parties prenantes au sujet des enjeux économiques, environnementaux et sociaux	42-45
102.22	Composition de l'instance supérieure de gouvernance et de ses comités	36-39
102.23	Préciser si le président de l'instance supérieure de gouvernance est également membre de la direction	36

Référence GRI	PROFIL DE L'ORGANISATION	Page de la section concernée
102.24	Nomination et sélection de l'instance supérieure de gouvernance	36
102.25	Prévention des conflits d'intérêts au niveau de l'instance supérieure de gouvernance	36-37
102.26	Rôle de l'instance supérieure de gouvernance dans l'établissement des objectifs, des valeurs, et de la stratégie	36-37
102.28	Évaluation de la performance de l'instance supérieure de gouvernance	36-37
102.32	Rôle de l'instance supérieure de gouvernance dans le reporting de développement durable	Les reportings sont validés par le conseil d'administration
102.33	Communication des préoccupations majeures à l'instance supérieure de gouvernance	36-37
<b>IMPLICATION DES PARTIES PRENANTES</b>		
102.40	Liste des groupes de parties prenantes avec lesquels l'organisation a noué un dialogue.	44-45
102.41	Pourcentage de l'ensemble des salariés couverts par une convention collective	Absence de convention collective
102.42	Critères retenus pour l'identification et la sélection des parties prenantes avec lesquelles établir un dialogue	42-45
102.43	Approche de l'organisation pour impliquer les parties prenantes, y compris la fréquence du dialogue par type et par groupe de parties prenantes	42-45
102.44	Thèmes et préoccupations clés soulevés dans le cadre du dialogue avec les parties prenantes et la manière dont l'organisation y a répondu, notamment pour son reporting	42-45
<b>PRATIQUES DE REPORTING</b>		
102.45	Entités incluses dans les états financiers consolidés	La société Auto Nejma
102.46	Définition du contenu du rapport et des périmètres de l'enjeu	40-41
102.47	Enjeux pertinents identifiés au cours du processus de définition du contenu du rapport	40-41
102.48	Réaffirmation des informations	Pas de réaffirmation

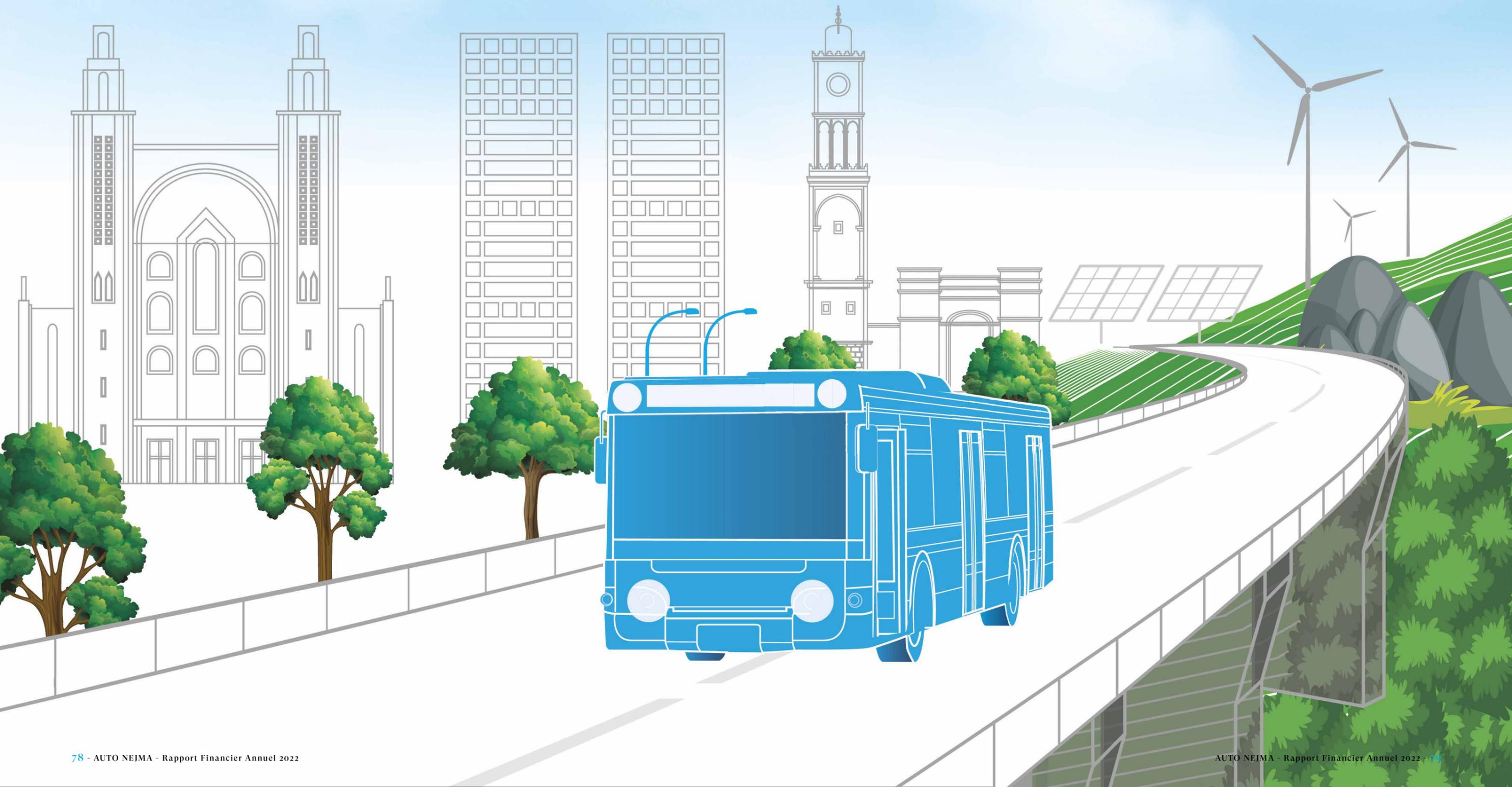
Référence GRI	PROFIL DE L'ORGANISATION	Page de la section concernée
102.49	Modifications relatives au reporting	Pas de modification
102.50	Période de reporting correspondant aux informations fournies	Annuelle
102.51	Date du rapport le plus récent	31/12/2021
102.52	Cycle de reporting	Annuel
102.53	Point de contact pour les questions relatives au rapport	Mr Youssef EL IRAKI Directeur Général Adjoint Siège Social Km 10, Route d'El Jadida CP 20230 Casablanca - Maroc Tél.: +212 (0)5 22 65 09 90 Fax : +212 (0)5 22 65 08 25
102.54	Déclarations de reporting en conformité avec les normes GRI	ore Option
102.55	Index du contenu GRI	72-76
102.56	Vérification externe	Non
<b>103 APPROCHE MANAGÉRIALE</b>		
103.1	Explication de l'enjeu pertinent et de son périmètre	40-41
103.2	L'approche managériale et ses composantes	Tout le rapport
103.3	Évolution de l'approche managériale	40-45
<b>201 PERFORMANCE ÉCONOMIQUE</b>		
201.1	Valeur économique directe générée et distribuée.	56,68-69
201.2	Implications financières et autres risques et opportunités dus au changement climatique	48-50
<b>202 PRÉSENCE SUR LE MARCHÉ</b>		
202.1	Ratios entre le salaire au premier échelon standard par genre comparé au salaire minimum local	57
<b>203 IMPACTS ÉCONOMIQUES INDIRECTS</b>		
203.1	Investissements dans les infrastructures et mécénat	70
203.2	Impacts économiques indirects significatifs	56,68-69
<b>204 PRATIQUES D'ACHAT</b>		
204.1	Part de dépenses auprès de fournisseurs locaux	56
<b>205 LUTTE CONTRE LA CORRUPTION</b>		
205.1	Activités évaluées en termes de risque lié à la corruption.	54-55
205.2	Communication et formation relatives aux politiques et procédures de lutte contre la corruption.	54-55

Référence GRI	PROFIL DE L'ORGANISATION	Page de la section concernée
<b>206 COMPORTEMENT ANTICONCURRENTIEL</b>		
206.1	Nombre total d'actions en justice pour comportement anticoncurrentiel, pratiques antitrust et monopolistiques et leurs issues	Néant
<b>301 MATIÈRE</b>		
301.1	Matières utilisées par poids ou par volume	48-49
<b>302 ÉNERGIE</b>		
302.1	Consommation directe d'énergie	50
<b>306 EFFLUENTS ET DÉCHETS</b>		
306.2	Poids total de déchets, par type et par mode de traitement	48
<b>307 CONFORMITÉ ENVIRONNEMENTALE</b>		
307.1	Non-conformité à la législation et à la réglementation environnementale	Pas de non-conformité
<b>308 ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE DES FOURNISSEURS</b>		
308.1	Nouveaux fournisseurs contrôlés à l'aide de critères environnementaux	56
308.2	Impacts négatifs substantiels, réels et potentiels, sur l'environnement dans la chaîne d'approvisionnement et mesures prises	48-49
<b>401 EMPLOI</b>		
401.1	Nombre total et pourcentage de nouveaux salariés embauchés et taux de rotation du personnel par tranche d'âge, sexe et zone géographique	62-65, 69
<b>403 SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL</b>		
403.1	Pourcentage de l'effectif total représenté dans des comités mixtes d'hygiène et de sécurité au travail visant à surveiller et à donner des avis sur les programmes de santé et de sécurité au travail	39
403.2	Taux et types d'accidents du travail, de maladies professionnelles, d'absentéisme, proportion de journées de travail perdues et nombre total de décès liés au travail, par zone géographique et par sexe	59
<b>404 FORMATION ET ÉDUCATION</b>		
404.1	Nombre moyen d'heures de formation par an, réparti par salarié	62

Référence GRI	PROFIL DE L'ORGANISATION	Page de la section concernée
404.2	Programmes de développement des compétences et de formation tout au long de la vie destinés à assurer l'employabilité des salariés et à les aider à gérer leur fin de carrière	61-62
<b>405 DIVERSITÉ ET ÉGALITÉ DES CHANCES</b>		
405.1	Diversité des organes de gouvernance et des employés	64-67
<b>406 LUTTE CONTRE LA DISCRIMINATION</b>		
406.1	Cas de discrimination et mesure corrective	Aucun cas n'a été enregistré 57
<b>407 LIBERTÉ SYNDICALE ET DROIT DE NÉGOCIATION COLLECTIVE</b>		
407.1	Opérations et fournisseurs pour lesquels le droit de liberté syndicale et de négociation peut être en péril	RAS
<b>408 TRAVAIL DES ENFANTS</b>		
408.1	Opérations et fournisseurs présentant un risque significatif lié au travail des enfants	RAS
<b>409 TRAVAIL FORCÉ OU OBLIGATOIRE</b>		
409.1	Opérations et fournisseurs présentant un risque significatif lié au travail forcé ou obligatoire	RAS
<b>414 ÉVALUATION SOCIALE DES FOURNISSEURS</b>		
414.1	Pourcentage de nouveaux fournisseurs contrôlés à l'aide de critères relatifs aux impacts sur la société	56
414.2	Impacts négatifs substantiels, réels et potentiels, sur la société dans la chaîne d'approvisionnement et mesures prises	48-49
<b>417 COMMERCIALISATION ET ÉTIQUETAGE</b>		
417.1	Exigences relatives à l'information sur les produits et services et l'étiquetage	52-53
417.2	Cas de non-conformité concernant l'information sur les produits et services et l'étiquetage	Pas de non-conformité
417.3	Cas de non-conformité concernant la communication marketing	Pas de non-conformité
<b>418 CONFIDENTIALITÉ DES DONNÉES DES CLIENTS</b>		
418.1	Plaintes fondées relatives aux atteintes à la confidentialité des données des clients et aux pertes de données des clients	Pas de plaintes
<b>419 CONFORMITÉ SOCIO-ÉCONOMIQUES</b>		
419.1	Non-conformité à la législation et aux réglementations sociales et économiques	Pas de non-conformité



# COMPTES & RAPPORTS ANNUELS



## BILAN ACTIF

	(MONTANTS EN DHS)	31/12/2022			EXERCICE PRÉCÉDENT
		BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET AU 31/12/21
ACTIF IMMOBILISÉ	<b>Immobilisations en non valeurs (A)</b>	<b>27 607 810,17</b>	<b>18 073 735,93</b>	<b>9 534 074,24</b>	<b>13 458 912,43</b>
	Frais préliminaires				
	Charges à répartir sur plusieurs exercices	27 607 810,17	18 073 735,93	9 534 074,24	13 458 912,43
	Primes de remboursement des obligations				
	<b>Immobilisations incorporelles (B)</b>	<b>16 939 932,09</b>	<b>6 654 842,68</b>	<b>10 285 089,41</b>	<b>12 995 450,29</b>
	Immobilisations en recherche et développement				
	Brevets, marques, droits et valeurs similaires				
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles	16 939 932,09	6 654 842,68	10 285 089,41	12 995 450,29
	<b>Immobilisations corporelles (C)</b>	<b>665 799 703,86</b>	<b>284 244 567,54</b>	<b>381 555 136,32</b>	<b>393 051 920,10</b>
	Terrains	219 833 048,00		219 833 048,00	219 833 048,00
	Constructions	322 938 057,08	193 220 303,81	129 717 753,27	139 050 595,71
	Installations techniques, matériel et outillage	56 348 791,24	45 809 686,92	10 539 104,32	12 810 618,09
	Matériel de transport	29 409 651,88	19 517 249,23	9 892 402,65	10 365 986,13
	Mobilier, matériel de bureau et aménagements divers	32 739 218,61	25 697 327,58	7 041 891,03	7 184 107,78
	Autres immobilisations corporelles				
	Immobilisations corporelles en cours	4 530 937,05		4 530 937,05	3 807 564,39
	<b>Immobilisations financières (D)</b>	<b>238 949,46</b>		<b>238 949,46</b>	<b>238 949,46</b>
	Prêts immobilisés				
Autres créances financières	238 949,46		238 949,46	238 949,46	
Titres de participation					
Autres titres immobilisés					
<b>Écarts de conversion - Actif (E)</b>					
Diminution des créances immobilisées					
Augmentation des dettes financières					
<b>TOTAL I (A+B+C+D+E)</b>	<b>710 586 395,58</b>	<b>308 973 146,15</b>	<b>401 613 249,43</b>	<b>419 745 232,28</b>	
ACTIF CIRCULANT	<b>Stocks (F)</b>	<b>556 758 972,73</b>	<b>5 876 751,94</b>	<b>550 882 220,79</b>	<b>386 469 068,11</b>
	Marchandises	551 963 878,73	5 876 751,94	546 087 126,79	382 953 597,74
	Matières et fournitures consommables				
	Produits en cours	4 795 094,00		4 795 094,00	3 515 470,37
	Produits intermédiaires et produits résiduels				
	Produits finis				
	<b>Créances de l'actif circulant (G)</b>	<b>433 323 345,01</b>	<b>6 497 829,43</b>	<b>426 825 515,58</b>	<b>245 628 544,97</b>
	Fournisseurs débiteurs, avances et acomptes	24 408 502,05		24 408 502,05	13 546 025,27
	Clients et comptes rattachés	344 362 600,21	6 497 829,43	337 864 770,78	183 467 760,37
	Personnel	803 623,26		803 623,26	1 105 746,19
	État	29 585 768,23		29 585 768,23	34 329 172,86
	Comptes d'associés				
	Autres débiteurs	26 128 552,01		26 128 552,01	334 864,00
	Comptes de régularisation - Actif	8 034 299,25		8 034 299,25	12 844 976,28
<b>Titres et valeurs de placement (H)</b>	<b>278 375 309,61</b>		<b>278 375 309,61</b>	<b>427 847 767,48</b>	
<b>Écarts de conversion - Actif (I) (Éléments circulants)</b>	<b>442 520,92</b>		<b>442 520,92</b>	<b>437 205,95</b>	
<b>TOTAL II (F+G+H+I)</b>	<b>1 268 900 148,27</b>	<b>12 374 581,37</b>	<b>1 256 525 566,90</b>	<b>1 060 382 586,51</b>	
TRÉSORERIE	<b>Trésorerie - Actif</b>	<b>40 230 345,28</b>		<b>40 230 345,28</b>	<b>34 718 058,02</b>
	Chèques et valeurs à encaisser	23 617 841,56		23 617 841,56	10 488 381,26
	Banques, T.G et CCP	16 080 684,47		16 080 684,47	23 844 083,94
	Caisses, régies d'avances et accreditifs	531 819,25		531 819,25	385 592,82
	<b>TOTAL III</b>	<b>40 230 345,28</b>		<b>40 230 345,28</b>	<b>34 718 058,02</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL I+II+III</b>	<b>2 019 716 889,13</b>	<b>321 347 727,52</b>	<b>1 698 369 161,61</b>	<b>1 514 845 876,81</b>	

## BILAN PASSIF

	(MONTANTS EN DHS)	EXERCICE	EXERCICE PRÉCÉDENT AU 31/12/21
FINANCEMENT PERMANENT	<b>Capitaux propres</b>	<b>1 115 741 980,46</b>	<b>1 016 588 884,84</b>
	Capital social ou personnel (1)	102 326 400,00	102 326 400,00
	Moins : actionnaires, capital souscrit non appelé capital appelé dont versé		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport		
	Écarts de réévaluation		
	Réserve légale	10 232 640,00	10 232 640,00
	Autres réserves	8 552 273,80	8 552 273,80
	Report à nouveau (2)	807 476 867,04	749 828 990,89
	Résultats nets en instance d'affectation (2)		
	Résultat net de l'exercice (2)	187 153 799,62	145 648 580,15
	<b>Total des capitaux propres</b>	<b>(A) 1 115 741 980,46</b>	<b>1 016 588 884,84</b>
	<b>Capitaux propres assimilés</b>	<b>(B)</b>	
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
<b>Dettes de financement</b>	<b>(C)</b>		
	Emprunts obligataires		
Autres dettes de financement			
<b>Provisions durables pour risques et charges</b>	<b>(D)</b>		
	Provisions pour risques		
Provisions pour charges			
<b>Écarts de conversion - Passif</b>	<b>(E)</b>		
	Augmentation des créances immobilisées		
Diminution des dettes de financement			
<b>TOTAL I (A + B + C + D + E)</b>	<b>1 115 741 980,46</b>	<b>1 016 588 884,84</b>	
PASSIF CIRCULANT	<b>Dettes du passif circulant</b>	<b>(F) 558 067 774,48</b>	<b>479 366 485,18</b>
	Fournisseurs et comptes rattachés	298 403 999,58	271 847 732,51
	Clients créditeurs, avances et acomptes	54 171 780,69	64 949 712,42
	Personnel	17 418 918,29	16 323 932,48
	Organismes sociaux	10 107 151,32	10 183 059,00
	État	43 251 896,07	46 219 195,99
	Comptes d'associés	415 000,00	415 000,00
	Autres créanciers	14 327 009,37	10 907 118,19
	Comptes de régularisation - Passif	119 972 019,16	58 520 734,59
	<b>Autres provisions pour risques et charges</b>	<b>(G) 24 257 873,68</b>	<b>18 879 917,15</b>
<b>Écarts de conversion - Passif (Éléments circulants)</b>	<b>(H) 301 532,99</b>	<b>10 589,64</b>	
<b>TOTAL II (F + G + H)</b>	<b>582 627 181,15</b>	<b>498 256 991,97</b>	
TRÉSORERIE	<b>Trésorerie - Passif</b>		
	Crédits d'escompte		
	Crédits de trésorerie		
	Banques de régularisation		
<b>TOTAL III</b>			
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)</b>	<b>1 698 369 161,61</b>	<b>1 514 845 876,81</b>	

(1) Capital personnel débiteur  
(2) Bénéficiaire (+) . déficitaire (-)

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES (Hors Taxes)

		(MONTANTS EN DHS)		EXERCICE DU 01 JANVIER 2022 AU 31 DÉCEMBRE 2022		
		NATURE		OPÉRATIONS		
		PROPRES À L'EXERCICE	CONCERNANT LES EXERCICES PRÉCÉDENTS	TOTAUX DE L'EXERCICE	TOTAUX DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT AU 31/12/2021	
		(1)	(2)	3= 1 + 2		
EXPLOITATION	I	<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>				
		Ventes de marchandises (en l'état)		2 025 563 561,89	2 267 050 161,35	
		Ventes de biens et services produits		75 215 824,20	51 688 111,33	
		Chiffre d'affaires				
		Variation de stocks de produits		1 279 623,63	-482 866,15	
		Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même				
		Subventions d'exploitation				
		Autres produits d'exploitation		4 487 999,46	3 723 971,57	
		Reprises d'exploitation : transferts de charges		16 615 577,30	12 649 916,93	
		<b>TOTAL I</b>	<b>2 123 162 586,48</b>		<b>2 123 162 586,48</b>	<b>2 334 629 295,03</b>
EXPLOITATION	II	<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>				
		Achats revendus de marchandises	6 000,00	1 575 796 284,35	1 855 406 274,15	
		Achats consommés de matières et fournitures	29,88	17 577 369,56	17 539 064,03	
		Autres charges externes	-5 592,50	66 022 064,76	51 488 454,15	
		Impôts et taxes		3 274 353,56	3 089 343,28	
		Charges de personnel		125 029 659,57	128 324 531,25	
		Autres charges d'exploitation		1 853 318,70	1 860 812,14	
		Dotations d'exploitation		46 889 251,91	52 065 932,38	
		<b>TOTAL II</b>	<b>1 836 447 894,91</b>	<b>437,38</b>	<b>1 836 448 332,29</b>	<b>2 109 774 411,38</b>
	III	<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION ( I - II )</b>				
			<b>286 714 254,19</b>	<b>224 854 883,65</b>		
FINANCIER	IV	<b>PRODUITS FINANCIERS</b>				
		Produits des titres de participation et autres titres immobilisés				
		Gains de change		2 826 810,99	1 307 903,95	
		Intérêts et autres produits financiers		15 758 329,90	29 295 159,33	
		Reprises financières : transferts de charges		488 837,33	196 325,31	
		<b>TOTAL IV</b>	<b>19 073 978,22</b>		<b>19 073 978,22</b>	<b>30 799 388,59</b>
	V	<b>CHARGES FINANCIÈRES</b>				
		Charges d'intérêts		10 691 709,97	25 442 294,71	
		Pertes de change		5 498 880,66	13 626 452,54	
		Autres charges financières				
	Dotations financières		442 520,92	437 205,95		
	<b>TOTAL V</b>	<b>16 633 111,55</b>		<b>16 633 111,55</b>	<b>39 505 953,20</b>	
VI	<b>RÉSULTAT FINANCIER ( IV - V )</b>					
			<b>2 440 866,67</b>	<b>-8 706 564,61</b>		
VII	<b>RÉSULTAT COURANT ( III + VI )</b>					
			<b>289 155 120,86</b>	<b>216 148 319,04</b>		
NON COURANT	VIII	<b>PRODUITS NON COURANTS</b>				
		Produits de cessions d'immobilisations		1 733 845,64	1 852 995,43	
		Subvention d'équilibre				
		Reprises sur subventions d'investissement				
		Autres produits non courants		10 149 165,64	10 237 868,48	
		Reprises non courantes : transferts de charges			453 000,00	
		<b>TOTAL VIII</b>	<b>11 883 011,28</b>		<b>11 883 011,28</b>	<b>12 543 863,91</b>
	IX	<b>CHARGES NON COURANTES</b>				
		Valeurs nettes d'amortissement des immobilisations cédées		891 407,78	868 907,80	
		Subventions accordées				
	Autres charges non courantes		17 947 618,74	8 808 098,00		
	Dotations non courantes aux amortissements et aux provisions		3 000 000,00	3 000 000,00		
	<b>TOTAL IX</b>	<b>21 839 026,52</b>		<b>21 839 026,52</b>	<b>12 677 005,80</b>	
X	<b>RÉSULTAT NON COURANT ( VIII - IX )</b>					
			<b>-9 956 015,24</b>	<b>-133 141,89</b>		
XI	<b>RÉSULTAT AVANT IMPÔTS ( VII + X )</b>					
			<b>279 199 105,62</b>	<b>216 015 177,15</b>		
XII	<b>IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES</b>					
		<b>92 045 306,00</b>		<b>92 045 306,00</b>	<b>70 366 597,00</b>	
XIII	<b>RÉSULTAT NET ( XI - XII )</b>					
			<b>187 153 799,62</b>	<b>145 648 580,15</b>		
XIV	<b>TOTAL DES PRODUITS ( I + IV + VIII )</b>					
			<b>2 154 119 575,98</b>	<b>2 377 972 547,53</b>		
XV	<b>TOTAL DES CHARGES ( II + V + IX + XII )</b>					
			<b>1 966 965 776,36</b>	<b>2 232 323 967,38</b>		
XVI	<b>RÉSULTAT NET ( XIV - XV )</b>					
			<b>187 153 799,62</b>	<b>145 648 580,15</b>		

ÉTAT DES SOLDES INTERMÉDIAIRES DE GESTION (E.S.G)

Exercice Clos le 31.12.2022

I - TABLEAU DE FORMATION DU RÉSULTAT ( T.F.R )				
		ÉLÉMENT	EXERCICE	EXERCICE PRÉCÉDENT
I	1	Ventes de marchandises ( en l'état )	2 025 563 561,89	2 267 050 161,35
	2	- Achats revendus de marchandises	1 575 802 284,35	1 855 406 274,15
		<b>= MARGES BRUTES SUR VENTES EN L'ÉTAT</b>	<b>449 761 277,54</b>	<b>411 643 887,20</b>
	II	<b>+ PRODUCTION DE L'EXERCICE (3+4+5)</b>	<b>76 495 447,83</b>	<b>51 205 245,18</b>
	3	Ventes de biens et services produits	75 215 824,20	51 688 111,33
	4	Variation de stocks de produits	1 279 623,63	-482 866,15
	5	Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même		
	III	<b>- CONSOMMATION DE L'EXERCICE (6+7)</b>	<b>83 599 464,20</b>	<b>69 027 518,18</b>
	6	Achats consommés de matières et fournitures	17 577 399,44	17 539 064,03
	7	Autres charges externes	66 022 064,76	51 488 454,15
	IV	<b>= VALEUR AJOUTÉE ( I+II+III )</b>	<b>442 657 261,17</b>	<b>393 821 614,20</b>
	8	+ Subventions d'exploitation		
	V	<b>- Impôts et taxes</b>	<b>3 274 353,56</b>	<b>3 089 343,28</b>
	10	- Charges de personnel	125 029 659,57	128 324 531,25
		<b>= EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION ( E.B.E ) OU INSUFFISANCE BRUT D'EXPLOITATION ( I.B.E )</b>	<b>314 353 248,04</b>	<b>262 407 739,67</b>
11	+ Autres produits d'exploitation	4 487 999,46	3 723 971,57	
12	- Autres charges d'exploitation	1 853 318,70	1 860 812,14	
13	+ Reprises d'exploitation: transfert de charges	16 615 577,30	12 649 916,93	
14	- Dotations d'exploitation	46 889 251,91	52 065 932,38	
VI	<b>= RÉSULTAT D'EXPLOITATION ( + ou - )</b>	<b>286 714 254,19</b>	<b>224 854 883,65</b>	
VII	<b>RÉSULTAT FINANCIER</b>			
		<b>2 440 866,67</b>	<b>-8 706 564,61</b>	
VIII	<b>= RÉSULTAT COURANT ( + ou - )</b>	<b>289 155 120,86</b>	<b>216 148 319,04</b>	
IX	<b>RÉSULTAT NON COURANT ( + ou - )</b>			
		<b>-9 956 015,24</b>	<b>-133 141,89</b>	
15	- Impôts sur les résultats	92 045 306,00	70 366 597,00	
X	<b>= RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE ( + ou - )</b>	<b>187 153 799,62</b>	<b>145 648 580,15</b>	
II - CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT ( C.A.F ) - AUTOFINANCEMENT				
		ÉLÉMENT	EXERCICE	EXERCICE PRÉCÉDENT
I	1	RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE ( + ou - )		
		* Bénéfice +	187 153 799,62	145 648 580,15
		* Perte -		
	2	+ Dotations d'exploitation	27 980 141,09	27 934 528,37
	3	+ Dotations financières		
	4	+ Dotations non courantes	3 000 000,00	3 000 000,00
	5	- Reprises d'exploitation		
	6	- Reprises financières		
	7	- Reprises non courantes		
	8	- Produits de cessions d'immobilisations	1 733 845,64	1 852 995,43
9	+ Valeurs nettes des immobilisations cédées	891 407,78	868 907,80	
	<b>CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT ( C.A.F )</b>	<b>217 291 502,85</b>	<b>175 599 020,89</b>	
10	- Distributions de bénéfices	88 000 704,00	61 395 840,00	
II	<b>AUTOFINANCEMENT</b>			
		<b>129 290 798,85</b>	<b>114 203 180,89</b>	

**TABLEAU DE FINANCEMENT**

Exercice Clos le 31.12.2022

I. SYNTHÈSE DES MASSES DU BILAN	EXERCICE N	EXERCICE N-1	VARIATION A-B	
			EMPLOIS C	RESSOURCES D
1 Financement permanent	1 115 741 980,46	1 016 588 884,84		99 153 095,62
2 Moins actif immobilisé	401 613 249,43	419 745 232,28		18 131 982,85
<b>3 =FONDS DE ROULEMENT FONCTIONNEL (A)</b>	<b>714 128 731,03</b>	<b>596 843 652,56</b>		<b>117 285 078,47</b>
4 Actif circulant	1 256 525 566,90	1 060 382 586,51	196 142 980,39	
5 Moins passif circulant	582 627 181,15	498 256 991,97		84 370 189,18
<b>6 =BESOINS DE FINANCEMENT GLOBAL (B)</b>	<b>673 898 385,75</b>	<b>562 125 594,54</b>		<b>(111 772 791,21)</b>
<b>7 TRÉSORERIE NETTE (Actif-Passif) (A-B)</b>	<b>40 230 345,28</b>	<b>34 718 058,02</b>	<b>5 512 287,26</b>	

II. EMPLOIS ET RESSOURCES	EXERCICE N		EXERCICE N-1	
	EMPLOIS	RESSOURCES	EMPLOIS	RESSOURCES
<b>I. RESSOURCES STABLES DE L'EXERCICE</b>				
* <b>AUTOFINANCEMENT (A)</b>	-	<b>129 290 798,85</b>	-	<b>114 203 180,89</b>
* Capacité d'autofinancement		217 291 502,85		175 599 020,89
* Distributions de bénéfices		88 000 704,00		61 395 840,00
* <b>CESSIONS ET RÉDUCTIONS D'IMMOBILISATIONS (B)</b>		<b>1 733 845,64</b>		<b>1 852 995,43</b>
* Cessions d'immobilisations incorporelles				
* Cessions d'immobilisations corporelles		1 733 845,64		1 852 995,43
* Cessions d'immobilisations financières				
* Récupérations sur créances immobilisées				
* <b>AUGMENTATIONS DES CAPITAUX PROPRES ET ASSIMILÉS (C)</b>		-		-
* Augmentations de capital, apports				
* Subventions d'investissement				
* <b>AUGMENTATIONS DES DETTES DE FINANCEMENT (D)</b>				
(nettes de primes de remboursement)				
<b>TOTAL I. RESSOURCES STABLES (A+B+C+D)</b>	<b>-</b>	<b>131 024 644,49</b>	<b>-</b>	<b>116 056 176,32</b>
<b>II. EMPLOIS STABLES DE L'EXERCICE</b>				
<b>ACQUISITIONS ET AUGMENTATIONS D'IMMOBILISATIONS (E)</b>	<b>12 142 842,19</b>		<b>18 998 961,14</b>	
* Acquisitions d'immobilisations incorporelles	746 695,13		3 187 459,36	
* Acquisitions d'immobilisations corporelles	11 396 147,06		15 811 501,78	
* Acquisitions d'immobilisations financières				
* Augmentation des créances immobilisées				
* <b>REMBOURSEMENT DES CAPITAUX PROPRES (F)</b>				
* <b>REMBOURSEMENT DES DETTES DE FINANCEMENT (G)</b>				
* <b>EMPLOIS EN NON VALEURS (H)</b>	<b>1 596 723,83</b>		<b>1 329 359,46</b>	
<b>TOTAL II. EMPLOIS STABLES (E+F+G+H)</b>	<b>13 739 566,02</b>		<b>20 328 320,60</b>	
<b>III. VARIATION DU BESOIN DE FINANCEMENT GLOBAL (B.F.G)</b>	<b>-</b>	<b>(111 772 791,21)</b>		<b>(82 169 096,79)</b>
<b>IV. VARIATION DE LA TRÉSORERIE</b>	<b>5 512 287,26</b>		<b>13 558 758,93</b>	
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>19 251 853,28</b>	<b>19 251 853,28</b>	<b>33 887 079,53</b>	<b>33 887 079,53</b>

**PRINCIPALES MÉTHODES D'ÉVALUATION SPÉCIFIQUES À L'ENTREPRISE**

INDICATION DES MÉTHODES D'ÉVALUATION APPLIQUÉES PAR L'ENTREPRISE	
<b>I. ACTIF IMMOBILISÉ</b>	
<b>A. ÉVALUATION À L'ENTRÉE</b>	
1. Immobilisation en non-valeurs	montant nominal diminué de tva récupérable
2. Immobilisations incorporelles	montant nominal diminué de tva récupérable
3. Immobilisations corporelles	prix d'achat augmenté des charges accessoires à l'exclusion de la tva récupérable
4. Immobilisations financières	montant nominal déduction faite le cas échéant de provisions pour dépréciation
<b>B. CORRECTIONS DE VALEURS</b>	
1. Méthodes d'amortissements	Linéaire sur durée de vie probable de chaque catégorie d'immobilisations
2. Méthodes d'évaluation des provisions pour dépréciation	provision calculée sur la base de la perte probable
3. Méthodes de détermination des écarts de conversion-Actif	
<b>II. ACTIF CIRCULANT (Hors trésorerie)</b>	
<b>A. ÉVALUATION À L'ENTRÉE</b>	
1. Stocks	coût d'achat diminué de tva récupérable et des déductions obtenues
2. Créances	montant nominal sauf cas de dépréciation constatée
3. Titres et valeurs de placement	-
<b>B. CORRECTIONS DE VALEURS</b>	
1. Méthodes d'évaluation des provisions pour dépréciation	perte probable future
2. Méthodes de détermination des écarts de conversion-Actif	
<b>III. FINANCEMENT PERMANENT</b>	
1. Méthodes de réévaluation	-
2. Méthodes d'évaluation des provisions réglementées	-
3. Dettes de financement permanent	-
4. Méthodes d'évaluation des provisions durables pour risques et charges	calculés sur la base d'évaluation des risques encourus
5. Méthodes de détermination des écarts de conversion-Passif	
<b>IV. PASSIF CIRCULANT (Hors trésorerie)</b>	
1. Dettes du passif circulant	montant nominal
2. Méthodes d'évaluation des autres provisions pour risques et charges	-
3. Méthodes de détermination des écarts de conversion-Passif	
<b>V. TRÉSORERIE</b>	
1. Trésorerie-Actif	valeur nominale
2. Trésorerie-Passif	valeur nominale
3. Méthodes d'évaluation des provisions pour dépréciation	-

**ÉTAT DES DÉROGATIONS**

Exercice Clos le 31.12.2022

INDICATIONS DES DÉROGATIONS	DÉROGATIONS	INFLUENCE DES DÉROGATIONS SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIÈRE ET LES RÉSULTATS
I. Dérogations aux principes comptables fondamentaux	NÉANT	NÉANT
II. Dérogations aux méthodes d'évaluation	NÉANT	NÉANT
III. Dérogations aux règles d'établissement et de présentation des états de synthèse	NÉANT	NÉANT

**ÉTAT DES CHANGEMENTS DE MÉTHODES**

Exercice Clos le 31.12.2022

NATURE DES CHANGEMENTS	JUSTIFICATION DU CHANGEMENT	INFLUENCE SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIÈRE ET LES RÉSULTATS
I- Changements affectant les méthodes d'évaluation	NÉANT	NÉANT
II- Changements affectant les règles de présentation	NÉANT	NÉANT

**DÉTAIL DES NON-VALEURS**

Exercice Clos le 31.12.2022

COMPTE PRINCIPAL	INTITULÉ	MONTANT
	<b>Frais préliminaires :</b>	
2111	Frais de constitution	
2112	Frais préalable au démarrage	
2113	Frais d'augmentation du capital	
2114	Frais sur opérations de fusions, de scissions et de transformation	
2116	Frais de prospection	
2117	Frais de publicité	
2118	Autres frais préliminaires	
	<b>Charges à répartir sur plusieurs exercices :</b>	
2121	Frais d'acquisition des immobilisations	
+	Frais d'émission des emprunts	
2128	Autres charges à répartir	27 607 810,17
	<b>Primes de remboursement des obligations :</b>	
2130	Primes de remboursement des obligations	
	<b>TOTAL</b>	<b>27 607 810,17</b>

**TABLEAU DES IMMOBILISATIONS AUTRES QUE FINANCIÈRES**

Exercice Clos le 31.12.2022

NATURE	MONTANT BRUT DÉBUT EXERCICE	AUGMENTATION			DIMINUTION			MONTANT BRUT FIN EXERCICE
		Acquisition	Production par l'entreprise pour elle-même	Virement	Cession	Retrait	Virement	
<b>IMMOBILISATION EN NON-VALEURS</b>	<b>36 281 001,01</b>	<b>1 596 723,83</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>10 269 914,67</b>	<b>0,00</b>	<b>27 607 810,17</b>
* Frais préliminaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
* Charges à répartir sur plusieurs exercices	36 281 001,01	1 596 723,83	0,00	0,00	0,00	10 269 914,67	0,00	27 607 810,17
* Primes de remboursement obligations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>16 194 168,96</b>	<b>746 695,13</b>	<b>0,00</b>	<b>5 616 687,08</b>	<b>0,00</b>	<b>932,00</b>	<b>5 616 687,08</b>	<b>16 939 932,09</b>
* Immobilisation en recherche et développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
* Brevets, marques, droits et valeurs similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0	0,00	0,00
* Fonds commercial	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
* Autres immobilisations incorporelles	16 194 168,96	746 695,13	0,00	5 616 687,08	0,00	932,00	5 616 687,08	16 939 932,09
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>658 153 133,98</b>	<b>13 849 937,74</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 933 660,18</b>	<b>815 917,00</b>	<b>2 453 790,68</b>	<b>665 799 703,86</b>
* Terrains	219 833 048,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	219 833 048,00
* Constructions	319 645 131,73	3 292 925,35	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	322 938 057,08
* Installations techniques, matériel et outillage	55 308 135,16	1 040 656,08	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	56 348 791,24
* Matériel de transport	27 924 542,04	4 418 770,02	0,00	0,00	2 933 660,18	0,00	0,00	29 409 651,88
* Mobilier, matériel de bureau et aménagement Informatique	31 634 712,66	1 920 422,95	0,00	0,00	0,00	815 917,00	0,00	32 739 218,61
* Immobilisations corporelles en cours	3 807 564,39	3 177 163,34	0,00	0,00	0,00	0,00	2 453 790,68	4 530 937,05
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>710 628 303,95</b>	<b>16 193 356,70</b>	<b>0,00</b>	<b>5 616 687,08</b>	<b>2 933 660,18</b>	<b>11 086 763,67</b>	<b>8 070 477,76</b>	<b>710 347 446,12</b>

**TABLEAU DES AMORTISSEMENTS**

Exercice Clos le 31.12.2022

NATURE	Cumul début exercice 1	Dotation de l'exercice 2	Amortissements sur immobilisations sorties 3	Cumul d'amortissement fin exercice 4 = 1 + 2 - 3
<b>IMMOBILISATION EN NON-VALEURS</b>	<b>22 822 088,58</b>	<b>2 521 562,02</b>	<b>7 269 914,67</b>	<b>18 073 735,93</b>
* Frais préliminaires				
* Charges à répartir sur plusieurs exercices	22 822 088,58	2 521 562,02	7 269 914,67	18 073 735,93
* Primes de remboursement des obligations				
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>3 198 718,67</b>	<b>3 457 056,01</b>	<b>932,00</b>	<b>6 654 842,68</b>
* Immobilisation en recherche et développement				
* Brevets, marques, droits et valeurs similaires				
* Fonds commercial				
* Autres immobilisations incorporelles	3 198 718,67	3 457 056,01	932,00	6 654 842,68
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>265 101 213,88</b>	<b>22 001 523,06</b>	<b>2 858 169,40</b>	<b>284 244 567,54</b>
* Terrains				
* Constructions	180 594 536,02	12 625 767,79	0,00	193 220 303,81
* Installations techniques, matériel et outillage	42 497 517,07	3 312 169,85	0,00	45 809 686,92
* Matériel de transport	17 558 555,91	4 000 945,72	2 042 252,40	19 517 249,23
* Mobilier, matériel de bureau et aménagements	24 450 604,88	2 062 639,70	815 917,00	25 697 327,58
* Autres immobilisations corporelles				
* Immobilisations corporelles en cours				
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>291 122 021,13</b>	<b>27 980 141,09</b>	<b>10 129 016,07</b>	<b>308 973 146,15</b>

**TABLEAU DES PLUS OU MOINS VALUES SUR CESSIONS OU RETRAITS D'IMMOBILISATIONS**

Exercice Clos le 31.12.2022

Date de cession ou de retrait	Compte principal	Montant brut	Amortissements cumulés	Valeur nette d'amortissements	Produit de cession	Plus values	Moins values
28/01/2022	234000	380 956,91	380 956,91	0,00	130 000,00	130 000,00	
23/03/2022	234000	254 413,43	254 413,43	0,00	160 000,00	160 000,00	
23/03/2022	234000	254 413,43	254 413,43	0,00	140 000,00	140 000,00	
29/03/2022	234000	472 520,00	284 612,39	187 907,61	270 000,00	82 092,39	
01/08/2022	234000	405 162,00	25 974,77	379 187,23	437 990,39	58 803,16	
01/08/2022	234000	358 800,01	105 772,27	253 027,74	200 000,00		53 027,74
01/11/2022	234000	339 425,00	339 425,00	0,00	150 000,00	150 000,00	
09/12/2022	234000	467 969,40	396 684,20	71 285,20	245 855,25	174 570,05	
03/11/2022	228000	932,00	932,00	0,00	0,00		
03/11/2022	235500	815 917,00	815 917,00	0,00	0,00		
01/02/2022	212800	10 269 914,67	10 269 914,67	0,00	0,00		
<b>TOTAL</b>		<b>14 020 423,85</b>	<b>13 129 016,07</b>	<b>891 407,78</b>	<b>1 733 845,64</b>	<b>895 465,60</b>	<b>53 027,74</b>

**TABLEAU DES TITRES DE PARTICIPATION**

Exercice Clos le 31.12.2022

Raison sociale de la société émettrice	Secteur d'activité 1	Capital social 2	Participation au capital en % 3	Prix d'acquisition global 4	Valeur comptable nette 5	Extrait des derniers états de synthèse de la société émettrice			Produits inscrits au C.P.C de l'exercice 9
						Date de clôture 6	Situation nette 7	Résultat net 8	
NÉANT									
<b>TOTAL</b>									

**TABLEAU DES PROVISIONS**

Exercice Clos le 31.12.2022

NATURE	Montant début exercice	DOTATIONS			REPRISES			Montant fin exercice
		d'exploitation	financières	Non courantes	d'exploitation	financières	Non courantes	
1. Provisions pour dépréciation de l'actif immobilisé								
2. Provisions réglementées								
3. Provisions durables pour risques et charges								
<b>SOUS TOTAL (A)</b>								
4. Provisions pour dépréciation de l'actif circulant (hors trésorerie)	11 766 211,79	5 716 751,94			7 978 790,74			9 504 172,99
5. Autres Provisions pour risques et charges	21 486 098,29	13 192 358,88	442 520,92	3 000 000,00	8 636 786,56	488 837,33		28 995 354,20
6. Provisions pour dépréciation des comptes de trésorerie								
<b>SOUS TOTAL (B)</b>	<b>33 252 310,08</b>	<b>18 909 110,82</b>	<b>442 520,92</b>	<b>3 000 000,00</b>	<b>16 615 577,30</b>	<b>488 837,33</b>	<b>0,00</b>	<b>38 499 527,19</b>
<b>TOTAL (A + B)</b>	<b>33 252 310,08</b>	<b>18 909 110,82</b>	<b>442 520,92</b>	<b>3 000 000,00</b>	<b>16 615 577,30</b>	<b>488 837,33</b>	<b>0,00</b>	<b>38 499 527,19</b>

**TABLEAU DES CRÉANCES**

Exercice Clos le 31.12.2022

CRÉANCES	TOTAL	ANALYSE PAR ÉCHÉANCE			AUTRES ANALYSES			
		Plus d'un an	Moins d'un an	Échues et non recouvrées	Montants en devises	Montants sur l'État et Organismes Publics	Montants sur les entreprises liées	Montants représentés par effets
<b>DE L'ACTIF IMMOBILISÉ</b>	<b>238 949,46</b>	<b>238 949,46</b>						
- Prêts immobilisés								
- Autres créances financières	238 949,46	238 949,46						
<b>DE L'ACTIF CIRCULANT</b>	<b>433 323 345,01</b>	<b>0,00</b>	<b>433 323 345,01</b>		<b>34 851 210,15</b>	<b>66 155 873,24</b>		<b>21 255 783,19</b>
- Fournisseurs débiteurs	24 408 502,05		24 408 502,05		23 798 560,15			
- Clients et comptes rattachés	344 362 600,21		344 362 600,21		11 052 650,00	10 449 200,00		21 255 783,19
- Personnel	803 623,26		803 623,26					
- État	29 585 768,23		29 585 768,23			29 585 768,23		
- Comptes d'associés								
- Autres débiteurs	26 128 552,01		26 128 552,01			26 120 905,01		
- Comptes de régularisation - Actif	8 034 299,25		8 034 299,25					

**TABLEAU DES DETTES**

Exercice Clos le 31.12.2022

DETTES	TOTAL	ANALYSE PAR ÉCHÉANCE			AUTRES ANALYSES			
		Plus d'un an	Moins d'un an	Échues et non recouvrées	Montants en devises	Montants sur l'État et Organismes Publics	Montants sur les entreprises liées	Montants représentés par effets
<b>DE FINANCEMENT</b>								
- Emprunts obligataires								
- Autres dettes de financement								
<b>DU PASSIF CIRCULANT</b>	<b>558 067 774,48</b>	<b>2 489 038,00</b>	<b>555 578 736,48</b>		<b>241 480 793,67</b>	<b>46 792 617,07</b>		<b>7 356 764,74</b>
- Fournisseurs et comptes rattachés	298 403 999,58	<b>689 037,00</b>	297 714 962,58		241 480 793,67	3 540 721,00		7 356 764,74
- Clients créditeurs	54 171 780,69	1 800 001,00	52 371 779,69					
- Personnel	17 418 918,29		17 418 918,29					
- Organismes sociaux	10 107 151,32		10 107 151,32					
- État	43 251 896,07		43 251 896,07			43 251 896,07		
- Comptes d'associés	415 000,00		415 000,00					
- Autres créanciers	14 327 009,37		14 327 009,37					
- Comptes de régularisation - Passif	119 972 019,16		119 972 019,16					

**TABLEAU DES SÛRETÉS RÉELLES DONNÉES OU REÇUES**

Exercice Clos le 31.12.2022

Tiers Crédeurs ou Tiers débiteurs	Montant couvert par la sûreté	Nature (1)	Date et lieu d'inscription	Objet (2) (3)	Valeur comptable nette de la sûreté donnée à la date de clôture
Sûretés données					
hypothèque 1er Rang					
Sûretés reçues					

(1) Gage : 1 Hypothèque : 2 Nantissement : 3 Warrant : 4 Autres : 5 (à préciser)

(2) Préciser si la sûreté est donnée au profit d'entreprises ou de personnes tierces (sûretés données) (entreprises liées, associés, membres du personnel)

(3) préciser si la sûreté reçue par l'entreprise provient de personnes tierces autres que le débiteur (sûretés reçues)

**ENGAGEMENTS FINANCIERS REÇUS OU DONNÉS HORS OPÉRATIONS DE CRÉDIT-BAIL**

ENGAGEMENTS DONNÉS	Montants Exercice	Montants Exercice précédent
. Avals et cautions	34 764 kdhs	21 305 kdhs
. Engagements en matière de pension de retraites et obligations similaires.		
. Autres engagements donnés		
. LC/ Engagements	563 689 kdhs	24 221 kdhs
(I) Dont engagements à l'égard d'entreprises liées.....		
ENGAGEMENTS REÇUS	Montants Exercice	Montants Exercice précédent
. Obligations cautionnées		
. Caution	7 320 kdhs	8 120 kdhs

**TABLEAU DES BIENS EN CRÉDIT-BAIL**

Exercice Clos le 31.12.2022

Rubriques	Date de la 1 <sup>ère</sup> échéance	Durée du contrat en mois	Valeur estimée du bien à la date du contrat	Durée théorique d'amortissement du bien	Cumul des exercices précédents des redevances	Montant de l'exercice des redevances	Redevances restant à payer		Prix d'achat résiduel en fin de contrat	Observations
							À moins d'un an	À plus d'un an		
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
constructions	01/09/2019	120	85.362.200,00	20 ans	6 564 793,42	3 291 007,90	3 291 007,90	72 215 390,78	8 488 220,00	construction en cours

**DÉTAIL DES POSTES DU C.P.C**

Exercice Clos le 31.12.2022

POSTE	ÉLÉMENTS	EXERCICE	EXERCICE PRÉCÉDENT
611	<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>		
	<u>Achats revendus de marchandises</u>		
	* Achats de marchandises	1 737 361 394,10	1 513 422 402,03
	* Variation des stocks de marchandises	-161 559 109,75	341 983 872,12
	<b>Total</b>	<b>1 575 802 284,35</b>	<b>1 855 406 274,15</b>
612	<u>Achats consommés de matières et fournitures</u>		
	* Achats de matières premières		
	* Variation des stocks de matières premières		
	* Achats de matières et fournitures consommables et d'emballages		
	* Variation des stocks de matières, fournitures et emballages		
	* Achats non stockés de matières et de fournitures	7 339 426,70	6 805 943,74
	* Achats de travaux, études et prestation de services	10 237 972,74	10 733 120,29
	<b>Total</b>	<b>17 577 399,44</b>	<b>17 539 064,03</b>
613/614	<u>Autres charges externes</u>		
	* Locations et charges locatives	1 030 985,32	692 271,36
	* Redevances de crédit-bail	3 291 007,90	2 734 376,97
	* Entretien et réparations	11 791 149,61	8 792 128,01
	* Primes d'assurances	3 102 097,58	3 459 856,68
	* Rémunérations du personnel extérieur à l'entreprise	391 032,43	391 679,26
	* Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	12 412 318,50	6 197 294,05
	* Redevances pour brevets, marques, droits ...		
	* Transports	3 545 448,49	2 812 737,36
	* Déplacements, missions et réceptions	8 367 061,21	7 602 677,18
	* Reste du poste des autres charges externes	22 090 963,72	18 805 433,28
	<b>Total</b>	<b>66 022 064,76</b>	<b>51 488 454,15</b>
617	<u>Charges de personnel</u>		
	* Rémunération du personnel	93 811 588,05	101 806 791,95
	* Charges sociales	20 479 970,40	23 179 891,38
	* Reste du poste des charges de personnel	10 738 101,12	3 337 847,92
	<b>Total</b>	<b>125 029 659,57</b>	<b>128 324 531,25</b>
618	<u>Autres charges d'exploitation</u>		
	* Jetons de présence	1 845 000,00	1 845 015,35
	* Pertes sur créances irrécouvrables	8 318,70	15 796,79
	* Reste du poste des autres charges d'exploitation		
	<b>Total</b>	<b>1 853 318,70</b>	<b>1 860 812,14</b>
638	<b>CHARGES FINANCIÈRES</b>		
	<u>Autres charges financières</u>		
	* Charges nettes sur cessions de titres et valeurs de placement		
	* Reste du poste des autres charges financières		
	<b>Total</b>		
658	<b>CHARGES NON COURANTES</b>		
	<u>Autres charges non courantes</u>		
	* Pénalités sur marchés et débits		
	* Rappels d'impôts (autres qu'impôts sur les résultats)	11 372 112,64	5 652 760,01
	* Pénalités et amendes fiscales	42 597,00	83 888,20
	* Créances devenues irrécouvrables	2 690 572,18	56 480,86
	* Reste du poste des autres charges non courantes	3 842 336,92	3 014 968,93
	<b>Total</b>	<b>17 947 618,74</b>	<b>8 808 098,00</b>

DÉTAIL DES POSTES DU C.P.C

Exercice Clos le 31.12.2022

	ÉLÉMENTS	EXERCICE	EXERCICE PRÉCÉDENT
	<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>		
711	<u>Ventes de marchandises</u>		
	* Ventes de marchandises au Maroc	2 028 789 395,48	2 267 896 297,63
	* Ventes de marchandises à l'étranger		
	* Reste du poste des ventes de marchandises	-3 225 833,59	-846 136,28
	<b>Total</b>	<b>2 025 563 561,89</b>	<b>2 267 050 161,35</b>
712	<u>Ventes des biens et services produits</u>		
	* Ventes de biens au Maroc		
	* Ventes de biens à l'étranger		
	* Ventes des services au Maroc	54 341 470,91	51 232 345,71
	* Ventes des services à l'étranger		
	* Redevances pour brevets, marques, droits ...		
	* Reste du poste des ventes et services produits	20 874 353,29	455 765,62
	<b>Total</b>	<b>75 215 824,20</b>	<b>51 688 111,33</b>
713	<u>Variation des stocks de produits</u>		
	* Variation des stocks des biens produits		
	* Variation des stocks des services produits	1 279 623,63	-482 866,15
	* Variation des stocks des produits en cours		
	<b>Total</b>	<b>1 279 623,63</b>	<b>-482 866,15</b>
718	<u>Autres produits d'exploitation</u>		
	* Jetons de présence reçus		
	* Reste du poste (produits divers)	4 487 999,46	3 723 971,57
	<b>Total</b>	<b>4 487 999,46</b>	<b>3 723 971,57</b>
719	<u>Reprises d'exploitation, transferts de charges</u>		
	* Reprises	16 480 404,05	12 448 347,39
	* Transferts de charges	135 173,25	201 569,54
	<b>Total</b>	<b>16 615 577,30</b>	<b>12 649 916,93</b>
	<b>PRODUITS FINANCIERS</b>		
738	<u>Intérêts et autres produits financiers</u>		
	* Intérêt et produits assimilés	7 996 451,50	27 317 185,55
	* Revenus des créances rattachées à des participations	7 761 878,40	1 977 973,78
	* Produits nets sur cessions de titres et valeurs de placement		
	* Reste du poste intérêts et autres produits financiers		
	<b>Total</b>	<b>15 758 329,90</b>	<b>29 295 159,33</b>

PASSAGE DU RÉSULTAT NET COMPTABLE AU RÉSULTAT NET FISCAL

INTITULÉS	MONTANT	MONTANT
<b>I. RÉSULTAT NET COMPTABLE</b>		
Bénéfice net	187 153 799,62	
Perte nette		0,00
<b>II. RÉINTÉGRATIONS FISCALES</b>	<b>118 824 246,47</b>	
<b>1. Courantes</b>	<b>15 364 311,47</b>	
AMORTISSEMENT	2 472 328,96	
CADEAUX	255 819,79	
DONS	26 184,00	
CRÉANCES IRRÉCOUVRABLES	8 318,70	
PROV DIVERSES	4 987 267,15	
PROV CLT CRÉANCES DOUTEUSES	1 737 227,26	
PROV DEP stock pdr	5 500 734,94	
PROFIT DE CHANGE LATENT 122022	301 532,99	
INTÉRÊT DÉLAI PAIE FRS 122022	74 897,68	
<b>2. Non courantes</b>	<b>103 459 935,00</b>	<b>0,00</b>
PÉNALITÉ	42 597,00	
CSS	11 372 032,00	
IS	92 045 306,00	
<b>III. DÉDUCTIONS FISCALES</b>		<b>9 057 702,30</b>
<b>1. Courantes</b>		<b>9 057 702,30</b>
REPRISE PROV DIVERSES		2 143 080,04
REPRISE PROV DEP stock pdr 2021		6 852 401,24
REPRISE PROFIT DE CHANGE LATENT 2020		10 589,64
INTÉRÊT DÉLAI PAIE FRS2021		51 631,38
<b>2. Non courantes</b>		<b>0,00</b>
REPRISE PROV DIVERSES		
<b>Total</b>	<b>305 978 046,09</b>	<b>9 057 702,30</b>
<b>IV. RÉSULTAT BRUT FISCAL</b>		<b>Montant</b>
<b>Bénéfice brut si T1 &gt; T2 (A)</b>	<b>296 920 343,79</b>	
Déficit brut fiscal si T2 > T1 (B)		0,00
<b>V. REPORTS DÉFICITAIRES IMPUTÉS (C) (1)</b>		<b>0,00</b>
<b>Exercice n-4</b>	<b>0,00</b>	
Exercice n-3	0,00	
Exercice n-2	0,00	
Exercice n-1	0,00	
<b>VI. RÉSULTAT NET FISCAL</b>		
<b>Bénéfice net fiscal (A-C)</b>		<b>296 920 343,79</b>
ou déficit net fiscal (B)		0,00
		<b>Montant</b>
<b>VII. CUMUL DES AMORTISSEMENTS FISCALEMENT DIFFÉRÉS</b>		<b>0,00</b>
<b>VIII. CUMUL DES DÉFICITS FISCAUX RESTANT A REPORTER</b>		<b>0,00</b>
Exercice n-4	0,00	0,00
Exercice n-3	0,00	0,00
Exercice n-2	0,00	0,00
Exercice n-1	0,00	0,00

### DÉTERMINATION DU RÉSULTAT COURANT APRÈS IMPÔTS

Exercice Clos le 31.12.2022

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT	MONTANT
Résultat courant d'après C.P.C (+,-)	289 155 120,86
Réintégrations fiscales sur opérations courantes (+)	15 364 311,47
Déductions fiscales sur opérations courantes (-)	9 057 702,30
<b>Résultat courant théoriquement imposable (=)</b>	<b>295 461 730,03</b>
Impôt théorique sur résultat courant (-)	91 593 136,31
<b>Résultat courant après impôts (=)</b>	<b>197 561 984,55</b>
II. INDICATION DU RÉGIME FISCAL ET DES AVANTAGES OCTROYÉS PAR LES CODES DES INVESTISSEMENTS OU PAR DES DISPOSITIONS LÉGALES SPÉCIFIQUES.	

### DÉTAIL DE LA TAXE SUR LA VALEUR AJOUTÉE

Exercice Clos le 31.12.2022

NATURE	Solde au début de l'exercice 1	Opérations comptables de l'exercice 2	Déclarations TVA de l'exercice 3	Solde fin d'exercice (1 + 2 - 3 = 4)
A. T.V.A. Facturée	8 486 698,25	343 181 026,17	335 827 486,00	15 840 238,42
B. T.V.A. Récupérable	5 560 608,60	327 027 170,05	325 086 429,58	7 501 349,07
* sur charges	4 523 491,39	325 569 174,91	322 812 746,98	7 279 919,32
* sur immobilisations	1 037 117,21	1 457 995,14	2 273 682,60	221 429,75
C. T.V.A. due ou crédit de T.V.A = (A - B)	2 926 089,65	16 153 856,12	10 741 056,42	8 338 889,35

### ÉTAT DE RÉPARTITION DU CAPITAL SOCIAL

Montant du capital : 102.326.400,00

Nom, prénom ou raison sociale des principaux associés (1) 1	Adresse 2	NOMBRE DE TITRES		Valeur nominale de chaque action ou part sociale 5	MONTANT DU CAPITAL		
		Exercice précédent 3	Exercice actuel 4		Souscrit 6	Appelé 7	Libéré 8
Hamza HAKAM	41, Rue louirikat Bir kacem/Rabat	Action garantie	1	100	100	100	100
Abdelatif HAKAM	Av des princesses/Rabat	Action garantie	1	100	100	100	100
El abbes HAKAM	28 rue sidi mohamed/Rabat	Action garantie	1	100	100	100	100
Abdelkrim HAKAM	28 rue sidi mohamed/Rabat	Action garantie	1	100	100	100	100
Naoual HAKAM	Rabat	Action garantie	1	100	100	100	100
Actions Cotées en Bourse							

(1) Quand le nombre des associés est inférieur ou égal à 10, l'entreprise doit déclarer tous les participants au capital. Dans les autres cas, il y a lieu de ne mentionner que les 10 principaux associés par ordre d'importance décroissante.

**ÉTAT D'AFFECTATION DES RÉSULTATS INTERVENUE AU COURS DE L'EXERCICE**

ÉLÉMENTS	MONTANT	ÉLÉMENTS	MONTANT
<b>A. ORIGINE DES RÉSULTATS À AFFECTER</b>		<b>B. AFFECTATION DES RÉSULTATS</b>	
* Report à nouveau	749 828 990,89	* Réserve légale	
* Résultats nets en instance d'affectation		* Autres réserves	
* Résultat net de l'exercice	145 648 580,15	* Tantièmes	
* Prélèvements sur les réserves		* Dividendes	88 000 704,00
* Autres prélèvements		* Autres affectations	
		* Report à nouveau	807 476 867,04
<b>TOTAL A</b>	<b>895 477 571,04</b>	<b>TOTAL B</b>	<b>895 477 571,04</b>
<b>TOTAL A = TOTAL B</b>			

**TABLEAU DES OPÉRATIONS EN DEVISES COMPTABILISÉES PENDANT L'EXERCICE**

NATURE	Entrée Contre-valeur en DH	Sorties Contre-valeur en DH
Financement permanent		
Immobilisations brutes		2 139 284,50
Rentrées sur Immobilisations		
Remboursement des dettes de financement		
Produits HT	29 375 104,96	
Charges HT		1 724 600 803,89
<b>TOTAL DES ENTRÉES</b>	<b>29 375 104,96</b>	
<b>TOTAL DES SORTIES</b>		<b>1 726 740 088,39</b>
<b>BALANCE DEVISES</b>	<b>1 697 364 983,43</b>	
<b>TOTAL</b>	<b>1 726 740 088,39</b>	<b>1 726 740 088,39</b>

**RÉSULTAT ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTREPRISE AU COURS DES TROIS DERNIERS EXERCICES**

NATURE DES INDICATIONS	2020	2021	2022
<b>SITUATION NETTE DE L'ENTREPRISE</b>			
Capitaux propres plus capitaux propres assimilés			
moins immobilisation en non valeurs	912 951 591,60	1 003 129 972,41	1 106 207 906,22
<b>OPÉRATIONS ET RÉSULTATS DE L'EXERCICE</b>			
1. Chiffre d'affaires hors taxes	2 216 431 383,09	2 318 738 272,68	2 100 779 386,09
2. Résultat avant impôt	152 590 335,63	216 015 177,15	279 199 105,62
3. Impôt sur les résultats	49 927 297,00	70 366 597,00	92 045 306,00
4. Bénéfices distribués	96 186 816,00	61 395 840,00	88 000 704,00
5. Résultats non distribués (mis en réserve ou en instance d'affectation)	6 476 222,63	84 252 740,15	99 153 095,62
<b>RÉSULTAT PAR TITRE (Pour les sociétés par action et S A R L)</b>			
Résultat net par action ou part sociale	100,33	142,34	182,90
Bénéfices distribués par action ou part sociale	94,00	60,00	86,00
<b>PERSONNEL</b>			
Montant des salaires bruts de l'exercice	87 115 385,66	97 858 484,62	92 855 022,92
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	511	503	472

**DATATION ET ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS**

I DATATION

Date d'établissement des états de synthèse (2) 25/02/2023

(1) Justification en cas de changement de la date de clôture de l'exercice

(2) Justification en cas de dépassement du délai réglementaire de trois mois prévu pour l'élaboration des états de synthèse

II ÉVÉNEMENTS NÉS POSTÉRIEUREMENT À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE NON RATTACHABLES À CET EXERCICE ET CONNUS AVANT LA 1<sup>ÈRE</sup> COMMUNICATION EXTERNE DES ÉTATS DE SYNTHÈSE

DATE	INDICATION DES ÉVÉNEMENTS



Aux Actionnaires de la société  
**AUTO NEJMA MAROC S.A.**  
 Km 10, Route d'El Jadida  
 Casablanca

**RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES  
 EXERCICE DU 1<sup>ER</sup> JANVIER AU 31 DECEMBRE 2022**

**Audit des états de synthèse**

**Opinion**

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 20 mai 2021, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la Société **AUTO NEJMA MAROC S.A.** (la « société »), qui comprennent le bilan au 31 décembre 2022, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'état des informations complémentaires (ETIC). Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de **1 115 741 980,46 MAD** dont un bénéfice net de **187 153 799,62 MAD**. Ces états ont été arrêtés par le Conseil d'Administration le 28 février 2023 dans un contexte évolutif de la crise sanitaire de l'épidémie de Covid-19, sur la base des éléments disponibles à cette date.

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Société **AUTO NEJMA MAROC S.A.** au 31 décembre 2022, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc.

**Fondement de l'opinion**

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

**Questions clés de l'audit**

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états de synthèse pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Questions clés de l'audit	Notre réponse
<b>Créances Clients</b>	
<p>La société AUTO NEJMA MAROC S.A. détient des créances clients. Ces créances clients totalisent un montant net de 337 865 KMAD au 31 décembre 2022. La provision pour dépréciation des créances clients est calculée sur la base des créances présentant une antériorité importante ainsi que celles qui présentent un risque d'irrecouvrabilité. Nous avons considéré que le poste créances clients constitue un point clé d'audit vu son importance et la sensibilité de cet actif dans la phase de recouvrement, et vu l'évaluation effectuée par le management pour apprécier le niveau de provision pour dépréciation.</p>	<p>Les travaux effectués correspondent principalement aux procédures d'audit suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>— Nous avons rapproché la balance auxiliaire clients avec les comptes à la date de clôture et nous avons sélectionné les clients à circulariser.</li> <li>— Nous avons également, sur la base d'échantillonnages, testé la documentation comptable pour la justification des créances ainsi que les règlements subséquents y afférents.</li> <li>— Nous avons effectué une revue de la balance âgée en lien avec l'analyse de la dépréciation des créances clients : nous avons réitéré le calcul de la dépréciation clients conformément aux règles de l'entité.</li> <li>— Nous avons examiné les tests de dépréciation réalisés par la société durant l'exercice, à travers l'analyse de la documentation relative à la détermination de l'ancienneté des créances et des impayés ainsi que de l'évaluation effectuée par le management pour apprécier le niveau de provision pour dépréciation.</li> <li>— Nous avons rapproché le montant de la dépréciation de celui comptabilisé et avons investigué les retards de paiement supérieurs à 12 mois</li> </ul> <p>Nous avons également calculé, revu et discuté avec le management les délais de règlement clients.</p>
<b>Stock de Véhicules Neufs</b>	
<p>Les stocks de Véhicules neufs sont comptabilisés à leur coût d'achat, une provision pour dépréciation est constatée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable. La valeur d'inventaire est déterminée, référence par référence, en fonction de la rotation ; elle est basée sur les quantités en stock et les ventes passées ainsi que les probabilités d'écoulement futur.</p> <p>Les taux de dépréciation retenus sont adaptés en fonction de chaque situation. Dans ce contexte, nous avons considéré ce sujet comme un point clé de l'audit car les éventuelles provisions qui en découlent sont par nature dépendantes d'hypothèses, d'estimations ou d'appréciations de la part de la direction.</p>	<p>Nos travaux ont consisté principalement en l'examen des données et des hypothèses retenues par la Direction pour déterminer la valeur d'inventaire ainsi que l'identification des articles qui devraient être comptabilisés à cette valeur. Dans ce contexte, nous avons notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>— Pris connaissance des procédures de contrôle interne mises en place pour identifier les articles à rotation lente.</li> <li>— Testé l'efficacité des contrôles clés relatifs à ces procédures.</li> <li>— Assisté à l'opération d'inventaire physique des stocks de véhicules neufs de fin d'année.</li> <li>— Comparé par sondages le coût des articles en stock avec le prix de vente net pratiqué afin de confirmer le montant de la dépréciation constatée dans les comptes.</li> <li>— Identifié les articles à rotation lente et vérifié leur correcte évaluation à la valeur nette de réalisation lorsque celle-ci est inférieure à leur coût d'achat.</li> <li>— Effectué une revue du dénouement de cette provision en l'exercice N+1 afin de nous assurer de la pertinence et de la fiabilité des données utilisées pour la détermination de la provision pour dépréciation du stock des véhicules neufs constatée en l'exercice N.</li> </ul>

## Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états de synthèse

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états de synthèse, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états de synthèse exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états de synthèse, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

## Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse, y compris les informations fournies dans l'ETIC, et apprécions si les états de synthèse représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

## VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la sincérité et de la concordance, des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration destiné aux Actionnaires avec les états de synthèse de la société.

Casablanca, le 3 mars 2023

## Les Commissaires aux Comptes

### Deloitte Audit



**Deloitte Audit**  
Bd Sidi Mohammed Benabdellah  
Casablanca  
Tél: 0522 22 40 25 / 05 22 22 47 34  
Fax: 05 22 22 40 78 / 47 59

**Sakina BENSOUA KORACHI**

Associée

### BDO Audit Tax advisory S.A.



**BDO S.A.**  
Audit, Tax & Advisory  
28, rue Lamouini - Quartier Oasis 20410 Casablanca  
Téléphone : 212 5 22 29 33 04 15  
Télécopie : 212 5 22 29 33 05  
ICE : 001529604000091

**Mostafa FRAIHA**

Associé

# RAPPORT SPÉCIAL DES CAC

**Deloitte.**

**Deloitte Audit**  
Bd Sidi Mohammed Benabdellah  
Bâtiment C - Tour Ivoire 3 - 3ème étage  
La Marina - Casablanca  
Maroc

**BDO** Audit, Tax & Advisory

**BDO Audit, Tax & Advisory S.A.**  
23 rue lamtouni  
Quartier oasis  
Casablanca 20140  
Maroc

Aux actionnaires  
**AUTO NEJMA MAROC S.A**  
Km 10, route d'El Jadida  
Casablanca

## RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE DU 1<sup>ER</sup> JANVIER AU 31 DECEMBRE 2022

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées conformément aux dispositions des articles 56 à 59 de la loi 17-95 sur les sociétés anonymes telle que modifiée et complétée.

Il nous appartient de vous présenter les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisées par le Président du Conseil d'Administration ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé, ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon la loi ci-dessus, de vous prononcer sur leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard des normes de la profession au Maroc. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été communiquées avec les documents de base dont elles sont issues.

Le Président du Conseil d'Administration d'Auto Nejma Maroc S.A. ne nous a avisé d'aucune convention nouvelle ou ancienne visée par cette loi.

Casablanca, le 3 mars 2023

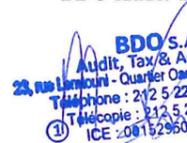
Les Commissaires aux Comptes

Deloitte Audit

  
**Deloitte Audit**  
Bd Sidi Mohammed Benabdellah  
Bâtiment C - Tour Ivoire 3, La Marina  
Casablanca  
Tél: 0522 22 40 25 / 05 22 22 47 34  
Fax: 05 22 22 40 78 / 47 59

**Sakina BENSOUA KORACHI**  
Associée

BDO Audit Tax advisory S.A.

  
**BDO S.A.**  
Audit, Tax & Advisory  
23 rue Lamtouni - Quartier Oasis 20140 Casablanca  
Téléphone : 212 5 22 29 33 04 15  
Télécopie : 212 5 22 29 33 05  
ICE : 06152960400034

**Mostafa FRAIHA**  
Associé

# LISTE DES COMMUNIQUÉS DE PRESSE PUBLIÉS AU COURS DE L'EXERCICE

**07/03/2023**

Avis de Convocation à l'AGO du 07/04/2023

**07/03/2023**

Bilan annuel et Rapport Général et Spécial CAC

**03/03/2023**

Communiqué Conseil d'Administration du 28/02/2023

**27/02/2023**

Indicateurs Trimestriels du 4<sup>ème</sup> trimestre 2022

**24/11/2022**

Indicateurs Trimestriels du 3<sup>ème</sup> trimestre 2022

**29/09/2022**

Résultats semestriels au 30/06/2022

**01/09/2022**

Indicateurs Trimestriels du 2<sup>ème</sup> trimestre 2022

**27/05/2022**

Indicateurs Trimestriels du 1<sup>er</sup> trimestre 2022

# ÉTAT DES HONORAIRES DES CONTRÔLEURS DES COMPTES

	DELOITTE AUDIT					BDO					TOTAL N		
	Montant/Année		pourcentage/Année			Montant/Année		Pourcentage/Année			N-2		
	N	N-1	N-2	N	N-1	N-2	N	N-1	N-2	N			N-1
COMMISSARIAT AUX COMPTES, CERTIFICATION, EXAMEN DES COMPTES INDIVIDUELS ET CONSOLIDÉS	170 000,00	150 000,00	150 000,00	50%	50%	50%	170 000,00	150 000,00	150 000,00	50%	50%	50%	340 000,00
ÉMETTEUR													
FILIALES													
AUTRES DILIGENCES ET PRESTATIONS DIRECTEMENT LIÉES À LA MISSION DU COMMISSAIRE AUX COMPTES													
ÉMETTEUR													
FILIALES													
SOUS-TOTAL	170 000,00	150 000,00	150 000,00	50%	50%	50%	170 000,00	150 000,00	150 000,00	50%	50%	50%	340 000,00
AUTRES PRESTATIONS RENDUES	20 000,00	20 000,00	20 000,00	100%	100%								20 000,00
AUTRES													
SOUS-TOTAL													
TOTAL GÉNÉRAL	190 000,00	170 000,00	170 000,00	50%	50%	50%	170 000,00	150 000,00	150 000,00	50%	50%	50%	360 000,00

# Auto Nejma

---

Société Anonyme au capital de 102.326.400 Dhs | Siège Social : Km 10, Route d'El Jadida Casablanca  
R.C.N°28.743 | ICE 0015248560000533 | Tél :0522650990 | Fax: 052265290  
Relation Investisseurs : youssef.eliraki@autonejma.ma | Site web : www.autonejma.ma